

NEWS D'ILL

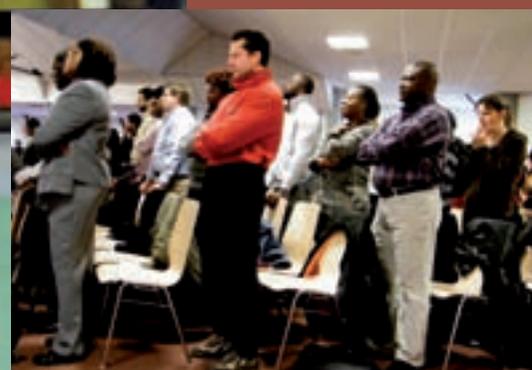
MAGAZINE D'INFORMATION RÉGIONALE
AVRIL 2009 - N°96 - 3 EUROS



ALSACE Les sentiers de la diversité



Depuis 2005, l'Alsace célèbre le mois de l'Autre. Un temps pour mieux lutter contre les discriminations et valoriser les diversités qu'elle accueille.





Photos: Gautier Demouveau, Elsa Marnette, Olivier Devos, Florent Godard, Stéphanie Goutte, Julien Fournier/CUEJ

Lignes de vie

PAGES 4 À 5

Ossètes, Géorgiens et l'envie d'être Strasbourgeois, p.4.

La carpe, le héron et les francs suisses, p.5. « Molsheim, pas plus loin », p.5.

À L'ÉCOLE

PAGES 6 À 9

Vivre ensemble s'apprend avec difficultés, réticences et petites victoires.

Collège unique, p.6. « Ils disent qu'on est des Schmidt ! », p.7. Dans la cour de Guynemer, l'embrouille des petits, p.8. En classe de russe, la bannière de la langue, p.8. Avec maman, j'apprends à la maison, p.9.

DANS L'ENTREPRISE

PAGES 10 À 15

Il est difficile de lutter contre les préjugés.

Discrimination à l'embauche : l'Est encore à la traîne, p.10. Chez les apprentis, le bois reste la matière noble, p.11. Une charte à l'épreuve du terrain, p.12. Quand l'âge nourrit l'échec, p.13. Cinq chômeurs témoignent, p.13. Qui se sert de l'alsacien ?, p.14. Apprendre à lire et à écrire les mots de l'entreprise, p.15.

DANS LA CITÉ

PAGES 16 À 23

De Ferrette à Mertzwiller, la vie de citoyens peu ordinaires

Raida Bouazza veille sur Wissembourg, p.16. À la compagnie Potimarron, ils jouent le rôle de leur vie, p.17. Anna, lesbienne : « Une famille maintenant, pas dans 30 ans », p.17. **Les autres visages de la famille, p.18.** La fragilité des parents isolés, p.18. Bientôt un centre gay et lesbien, p.18. À la Meinau, un pêcheur en tamoul, p.19. L'ayran et les spätzle, p.20. La caravane et le colompage, p.21. Rencontres de surface, p.22-23.

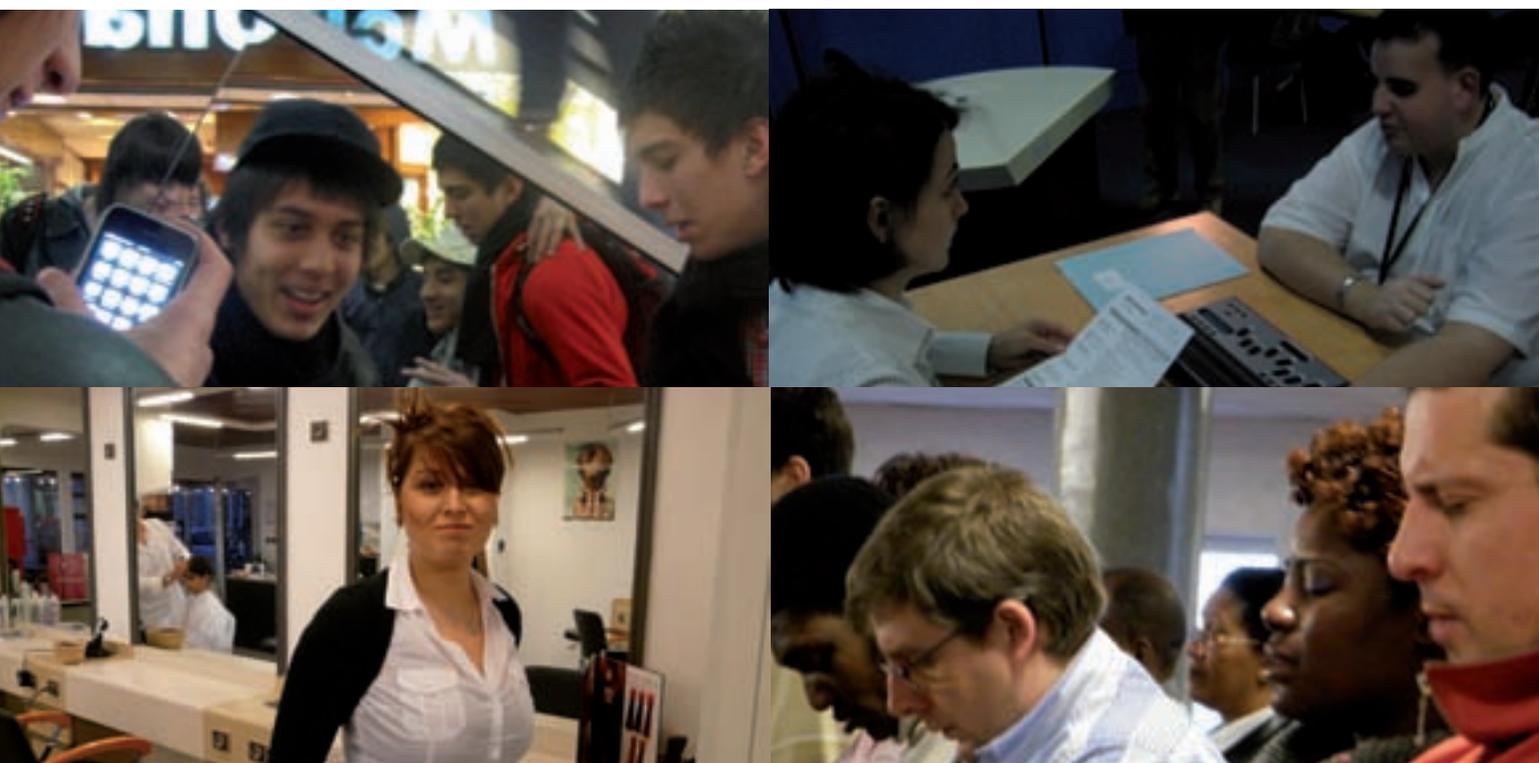
Le Dossier



L'actualité décryptée en cinq minutes par les étudiants du CUEJ.

Tous les samedis à 7h47 sur France Bleu Alsace, (101.4 dans le Bas-Rhin, 102.6 dans le Haut-Rhin). Également téléchargeable sur www.bleuAlsace.com





NEWS D'ILL

**CENTRE
UNIVERSITAIRE
D'ENSEIGNEMENT
DU JOURNALISME -
UNIVERSITÉ DE
STRASBOURG**

11, rue du M^e Juin
67043 Strasbourg
Tél : 03 88 14 45 34
Fax : 03 88 14 45 35

E-mail :
scola@cuej.u-
strasbg.fr
http://cuej.u-
strasbg.fr
http://mcsinfo.u-
strasbg.fr

**DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :**

Alain Chanel.

ENCADREMENT :

Alain Chanel,
Sophie Dufau,
José-Alain Fralon,
Nicole Gauthier,
Stéphanie Peurière,
Paul Quinio.

RÉDACTEUR

EN CHEF :
Amandine Schmitt.

RESPONSABLE

ICONGRAPHIQUE :
Anne Ilcinkas.

RESPONSABLE

MULTIMÉDIA :
Floriane Andrey.

RÉALISATION :

Lilian Alemagna,
Floriane Andrey,
Anette Bender,
Isabelle Bertinet,
Julie Bienvenu,
Aurélien Breton,
Gaëlle Dietrich,
Olivier Devos,
Julien Fournier,
Mathieu Galtier,
Florent Godard,
Stéphanie Goutte,
Anne Ilcinkas,
Sophie Lebrun,
Anne-Sophie Legge,
Pierre Manière,
Elsa Marnette,
Anaëlle Penche,
Imke Plesch,
Adrien Potocnjak-
Vaillant, Amaury
Prieur,
Amandine Schmitt,
Christophe Zoia.

PHOTOS DE UNE :

Lilian Alemagna,
Gautier Demou-
veaux, Olivier
Devos, Stéphanie
Goutte, Anne
Ilcinkas, Elsa
Marnette.

INFOGRAPHIES :

Floriane Andrey,
Mathieu Galtier.

IMPRESSION :

Realgraphic, Belfort.

Voyage au pays de l'autre

LA géographie et l'histoire ont fait de l'Alsace une terre d'accueil, de passage, d'échanges, d'assimilation, où sans cesse, comme ailleurs et peut-être plus qu'ailleurs, il a fallu résister à la tentation de l'exclusion. Aujourd'hui, les immigrés représentent 10% de la population, ce qui en fait la deuxième région d'immigration, après l'Île-de-France. Venus dès les années 60 du Maghreb puis de Turquie, à l'appel des industries locales, les immigrés arrivent à présent de l'ancien empire soviétique. Ils sont Russes, Serbes, Bosniaques, mais aussi Géorgiens, Azéris, Arméniens, attirés par l'étoile des droits de l'Homme dont Strasbourg est la capitale.

Mariages mixtes, œcuméniques, familles monoparentales, homoparentalité, pacs, divorces... Le modèle de la famille traditionnelle rhénane est bousculé par l'émergence de nouveaux modes de vie et par l'engagement des

femmes alsaciennes dans la vie active. En quête de visibilité, la communauté gay aura bientôt pignon sur rue. Sur scène, les visages de la diversité rejouent pour mieux les dénoncer les travers de la discrimination.

Dialecte, atout ou barrière.

De la fiction à la réalité... il ne fait pas bon être différent dans le monde du travail alsacien. Malgré les job-datings pour les malvoyants, les cours basés sur le vocabulaire du travail pour les illettrés, le parrainage des seniors, seules 34 entreprises sur les 57 000 existantes ont signé la charte de la diversité, qui n'impose pourtant aucune contrainte. Pour les handicapés comme pour les immigrés, l'accès à l'emploi demeure une bataille à gagner. Quelquefois confondus avec leurs voisins d'outre-Rhin par ceux qu'ils nomment les « Français de l'intérieur », les Alsaciens revendiquent leur identité et leur dialecte. Si celui-ci peut être un

atout, il peut aussi être ressenti par cet autre comme une barrière. La première confrontation avec l'autre, le premier apprentissage de la vie en société se fait sur les bancs de l'école. Malgré la mixité imposée, qu'elle soit sociale, culturelle ou ethnique, les mélanges ne se font pas toujours. Aux enseignants d'imaginer, quand on leur en donne les moyens, les pédagogies qui favoriseront les rencontres : élèves bilingues en classe avec les non-bilingues, élèves dits excellents qui côtoient les déficients sensoriels.

Au confluent de toutes les diversités, l'Alsace sait aussi intégrer. Le chanteur Abd Al Malik en est l'un des plus bels exemples. D'origine congolaise, ayant grandi dans les barres HLM du Neuhof, il a su transgresser le destin d'enfant des cités pour triompher aux Victoires de la musique. Comme un retour aux sources, il chante en alsacien dans son dernier album.

Amandine Schmitt



Lilian Alemagna/CUEJ

Originaires de Khashuri en Géorgie, Roman et Maia (photo-ci-dessous) apprennent le français depuis leur arrivée en Alsace en 2007. Parmi les quelques objets qui les lient à leur pays, un autel orthodoxe et des photos de famille (ci-dessus).

Ossètes, Géorgiens et l'envie d'être Strasbourgeois

En 2007, Maia et Roman choisissent Strasbourg pour migrer. Demandeurs d'asile, ils espèrent réussir leur intégration dans la capitale européenne.

ROMAN G. pensait que c'était impossible. Cinq minutes après avoir pénétré pour la première fois dans le hall de la médiathèque Malraux de Strasbourg, il est fier de montrer sa carte d'adhérent avec, au verso, son nom inscrit au feutre noir. Âgé de 45 ans, demandeur d'asile, sans-papiers, Géorgien d'origine ossète, il se réjouit de pouvoir emprunter des dictionnaires franco-russes ou des méthodes d'apprentissage du français. « Je veux parler votre langue le plus vite possible. Maintenant je vais pouvoir venir ici - pour m'entraîner », explique-t-il avec un accent très prononcé, mais dans un français malgré tout compréhensible. Quand est-il arrivé à Strasbourg ? La date fuse dès la

question posée : « Le 3 septembre 2007. » En Géorgie, Roman faisait des affaires dans le textile avant d'être agressé en 1991 pour ses origines ossètes. Il se réfugie dans les montagnes avec sa famille avant de quitter le pays en 1997 et de s'installer dans la partie russe d'Ossétie. En 2002, profitant du retour au calme en Géorgie, il revient au pays. En 2007, après de nouvelles agressions, il émigre clandestinement en France via l'Ukraine et la Slovaquie, accompagné de sa femme Maia, 45 ans, et de son fils Leo, 19 ans.

Seulement tolérés. « Dès mon départ je voulais rejoindre Strasbourg. Ici, il y a les institutions européennes. Ici, j'étais sûr que l'on me comprendrait », lance Roman avec un sourire qui le quitte rarement et ravi de pouvoir raconter son voyage. « Dans le temps, quand mon père avait un problème, il disait qu'il allait écrire une lettre à Strasbourg. C'est pour cela que j'ai choisi de venir ici. »

Originaires de Géorgie, Roman, Maia et Leo ne peuvent bénéficier d'un statut temporaire de demandeur d'asile et obtenir des papiers. Arrêtés une première fois par la police, ils auraient dû

être renvoyés en Slovaquie, pays où ils sont censés demander l'asile car ils y ont été contrôlés à leur arrivée dans l'Union européenne. Mais pour « raisons médicales », ils ont obtenu l'autorisation de rester sur le sol français. Juste « tolérés ».

Roman et Maia habitent dans une petite chambre d'hôtel de 10 m² dans la zone commerciale de HautePierre. Ils peuvent y rester jusqu'à la fin du mois alors qu'auparavant, ils devaient changer d'hébergement toutes les deux semaines.

Ils l'ont obtenue en faisant appel au 115 et grâce à l'aide du Collectif pour l'accueil des solliciteurs d'asile à Strasbourg (Casas) qui les accompagne dans leurs démarches administratives auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et de la commission de recours des réfugiés.

Seule décoration apportée à cette chambre composée de trois lits dont deux superposés : un petit autel orthodoxe posé sous le radiateur à gauche de l'entrée. Dans leurs sacs, témoins de leur vie en Géorgie, quelques photos de famille, en couleur ou en noir et blanc, qu'ils brandissent avec joie

lorsqu'ils évoquent l'ancienne république soviétique.

Tous les jours, Roman et Maia descendent en centre-ville. Deux heures à pied aller-retour. « On ne prend pas le tram, explique Roman sans jamais se plaindre de sa situation. On n'a pas d'argent pour payer le ticket et surtout on a peur des contrôles et peur de la police... »

Bénévolat. Ils participent aux permanences et aux cours de français offerts par le Casas et travaillent comme bénévoles à l'Armée du salut ou à la Banque alimentaire. Maia s'occupe du nettoyage ou de la cuisine. Roman aide à la manutention. « Je suis prêt à faire n'importe quel boulot, mais je n'en ai pas le droit. » Pour l'instant, ils ne reçoivent aucune aide de l'Etat, vivent de dons et mangent tous les jours aux Restos du cœur ou à l'Armée du salut. Le fils

de Roman, Léo, suit une formation de menuisier au lycée Henri-Ebel d'Illkirch.

« On veut tout faire pour s'intégrer et vivre en France avec les Français », souligne Roman avec insistance. « Ici ce n'est pas comme en Géorgie. Les gens sont gentils. On le voit dans leurs yeux », répète-t-il en mimant de grands gestes. « Je voudrais vraiment rester ici. Faire venir ensuite ma mère de

« Rentrer en Géorgie, il n'en est pas question. » Roman, demandeur d'asile



Lilian Alemagna/CUEJ

La carpe, le héron et le franc suisse

Le Sundgau revendique une identité forte. Pourtant, ses habitants n'hésitent pas à passer la frontière helvète pour trouver du travail.

A l'extrême sud de l'Alsace, après Mulhouse et jusqu'à la frontière suisse, s'étend un pays de collines, le Sundgau. Pas de vignes, mais des champs à perte de vue, où la neige s'installe en hiver. Sur la rive d'un étang, un héron se dresse fièrement. Au fond de l'eau, une carpe attend patiemment le pêcheur qui viendra la faire frire. 50 000 personnes vivent sur ces terres que pour rien au monde elles ne quitteraient. « *Les permis de construire se multiplient dans les villages de la région* », affirme Martine Werno, présidente de l'association des parents d'élèves du collège de Ferrette, capitale du sud Sundgau, avec 1000 habitants. Originaire du Sud-Ouest, elle est mariée à un Sundgauvien

« *Le Sundgau, on y est, on y reste.* »
Vincent, agriculteur

pure souche, qui a choisi de rester dans le village de sa famille. Pour Vincent, agriculteur de 23 ans à Oberlarg, c'est une évidence : « *Le Sundgau on y est, on y reste.* » Le jeune homme a ses habitudes dans un bar de Porrentruy, en Suisse, à moins de 10 kilomètres de chez lui.

Ce qui ne l'empêche pas de critiquer ses voisins helvètes, tout comme les « *Français de l'intérieur* » (non Alsaciens).

« *Des étrangers* », remarque-t-il. Quant à ceux qui habitent au nord de Mulhouse, il leur concède tout juste la qualité d'Alsaciens. En tout cas, ils ne sont pas Sundgauviens.

3 à 4% de chômage, des salaires élevés : grâce au travail bien rémunéré trouvé chez leur voisin suisse, les jeunes actifs peuvent rester dans le Sundgau. A Bâle, un balayeur gagne l'équivalent de 2 000 euros par mois. « *Quand on demande aux élèves qui entrent en 6^e, quelle est la profession de leurs parents, beaucoup répondent "ils travaillent en Suisse". C'est un métier, par ici* », s'amuse Martine Werno. Au collège de Ferrette, deux tiers des parents sont frontaliers.

Le développement de l'industrie pharmaceutique à Bâle, dès la fin du XIX^e siècle, est pour beaucoup dans ces migrations. Le phénomène a pourtant vraiment démarré après la Seconde guerre mondiale. À l'époque, les salaires dans la Confédération étaient très avantageux, grâce notamment à un taux de change favorable. « *Les parents ne poussaient pas vers les études. Il fallait travailler en Suisse. Ce qu'on y faisait n'avait pas d'importance* », raconte la présidente de l'association de parents d'élèves.

Etudes supérieures. Julien regrette d'avoir arrêté ses études, il y a quelques années, juste après son stage de 3^e. Aujourd'hui, il pose des gains sur des chantiers suisses, sans espoir d'évolution : « *Mes parents et mes professeurs m'avaient conseillé d'aller jusqu'au bac professionnel, mais j'ai choisi de passer la frontière.* »

Avec la crise, les entreprises pharmaceutiques bâloises ont commencé à réduire leurs coûts. Le temps où les Sundgauviens pouvaient quitter un travail le vendredi pour en trouver un autre le lundi est révolu. Les travailleurs frontaliers sont les premiers licenciés.

Le bassin d'emplois suisse n'est plus aussi attractif. Et les jeunes

Sundgauviens envisagent des études plus longues. « *Depuis une dizaine d'années, on observe une tendance très nette : le BTS. Les jeunes ont de plus en plus envie d'avoir une formation* », confirme Gilbert Sorrolini, secrétaire de l'association de parents d'élèves. Pour autant, l'horizon professionnel ne s'est pas élargi. « *Si je peux rester ici, je reste. Mais ça ne me dérangerait pas de travailler en Suisse, comme mes parents* », déclare Benjamin Mara, apprenti charpentier à Feldbach, à une trentaine de kilomètres de Bâle.

L'alsacien en déclin. La pratique de l'alsacien, très proche du dialecte bâlois, a toujours aidé les Sundgauviens à travailler en Suisse. Mais les jeunes oublient peu à peu ce langage. Du coup, les classes bilingues franco-allemandes essaient depuis quelques années dans le sud de l'Alsace. « *J'envisage même d'ouvrir une 6^e bilingue à la rentrée, explique la principale du collège de Ferrette, Elisabeth Mutschler. Les parents voient là une chance pour leurs enfants d'avoir un meilleur emploi en Suisse.* » Pour bien gagner sa vie, le modèle du travailleur frontalier reste présent dans l'imaginaire sundgauvien.

Après deux générations rémunérées en francs suisses, le Sundgau s'est enrichi. Pas ses pratiques culturelles. Difficile de programmer une séance de cinéma en partant travailler tous les matins vers 6 heures, en enchaînant les semaines de 42 heures, 48 semaines par an. Récemment, une troupe de théâtre en français faisait une tournée dans le Sundgau. Une nouveauté dans cette région habituée aux saynètes en alsacien. « *Nous avions organisé un ramassage pour les enfants, nous avons eu un grand succès* », raconte Martine Werno. Les parents, eux, ne se sont pas déplacés. Un peu trop français.

Olivier Devos
Stéphanie Goutte



« Molsheim, pas plus loin »

Julie, 21 ans, habite à La Broque, village de 2700 habitants dans la vallée de la Bruche à 50 km de Strasbourg.



Anne-Sophie Legger/CUEJ

Mes parents sont propriétaires d'une boucherie à Rothau. Toute ma famille habite la vallée depuis que mon arrière-grand-père est venu d'Italie. Mais personne ne parle alsacien ni ne le comprend sauf ma belle-sœur, qui vient de Mollkirch et qui le parle couramment. Je suis très famille. C'est une des raisons qui fait que je ne veux pas quitter la Bruche.

On est bien dans la vallée, c'est convivial. Ici, tout le monde se dit bonjour, on se fait des sourires alors qu'à Strasbourg, où je fais mes études, les gens marchent avec la tête baissée. Je n'aimerais pas habiter à Strasbourg. Je fais tous les jours l'aller-retour même si j'ai une heure et demie de trajet matin et soir. Je me sens bien chez moi.

En plus, mon compagnon travaille à TRW, un des gros employeurs de la Bruche implanté à Schirmeck. Il est aussi originaire de la vallée. A la rigueur, si je devais faire un compromis, on s'installerait à Molsheim mais pas plus loin. La plupart des jeunes que je connais veulent aussi rester dans la vallée.

A Strasbourg, je ne mets jamais en avant que je viens de la vallée parce que pour les Strasbourgeois, la vallée c'est un trou perdu. Pour nous, le trou ce sont les Vosges. Là-bas, c'est mort, les maisons sont délabrées alors qu'ici tout est vivant, coloré, illuminé, entretenu. Ici, on a nos propres habitudes. En vacances, on trouve des raisons de descendre sur Strasbourg mais sinon on reste ici, on y va juste pour se distraire.

Paris c'est pas mieux ! Francement, y a quand même pas grand chose à part le jardin de Versailles. Que des maisons grises ! Alors que dans la Bruche, vous pouvez vous promener au col du Donon, skier au Champ du Feu, il y a le musée Oberlin et le Struthof. Pour que j'habite à Paris, il me faudrait une grande maison avec un jardin et beaucoup de calme comme celle de La Broque ! »

Propos recueillis par Floriane Andrey et Anne-Sophie Legger

sbourgeois

83 ans restée en Géorgie et vivre en paix avec ma famille. » Le 3 avril, Roman et Maia doivent se rendre à Paris pour défendre leurs demandes d'asile devant la commission de recours.

C'est leur dernière chance de pouvoir rester en France depuis le refus de l'Ofpra en juillet. En cas de réponse négative, Roman ne sait pas encore ce qu'il décidera de faire. « *Je prendrai deux, trois jours de réflexion. Rester ici, ce sera trop compliqué avec la police. Rentrer en Géorgie, il n'en est pas question. Maia ne le supporterait pas et toute ma famille, exceptée ma mère, a quitté le pays...* »

La guerre en Ossétie qui a éclaté en août 2008 entre la Géorgie et la Russie ne l'incite pas non plus au retour. Mais les tensions ethniques présentes aujourd'hui dans sa région d'origine pourraient l'aider dans sa demande d'asile sur le territoire français.

Si elle obtient le statut de réfugiée, Maia espère pouvoir soigner son problème cardiaque pour ensuite aller travailler et « *aider les autres* ». Roman, lui, imagine bien son avenir en Alsace. « *Un petit terrain, une petite maison dans un petit village au calme.* » Et, pourquoi pas, monter sa propre entreprise. Mais cela reste encore un rêve. Il en est conscient et le répète souvent : « *Il faut faire les choses tout doucement...* »

Lilian Alemagna

Collège unique

Le collège Émile-Zola de Kingersheim accueille à la fois des enfants de zones urbaines sensibles et des élèves handicapés. Des élèves tuteurs pour leurs camarades handicapés, des cours traduits en langue des signes, un internat pour des jeunes de quartiers : malgré leurs différences, ils cohabitent sur les bancs comme dans la cour de récréation. Une journée cartable sur le dos.

JORDAN, un élève de 5^e aux yeux malicieux, se réveille un peu plus tard que ses huit camarades : « A 6h40, les éducateurs scolaires viennent frapper à nos portes, mais beaucoup sont déjà levés pour prendre leur douche et être sûrs d'avoir de l'eau chaude. Moi, je me douche le soir. » La journée commence à l'internat d'excellence. Petit déjeuner, vérification des cartables, rangement de la chambre, etc. Depuis la rentrée 2008, Jordan, Elliot et leurs camarades ont quitté le foyer familial et leurs écoles mulhousiennes de ZUS (Zone urbaine sensible) pour le collège Émile-Zola de Kingersheim et l'internat du Phare à Illzach. Ces neuf adolescents ne sont pas des surdoués, mais ils ont des capacités qui leur permettraient de suivre des études longues. Le programme d'excellence consiste à sortir ces Mulhousiens de leur collège classé ZUS pour leur donner une chance dans un établissement « sans problèmes », selon les mots du principal, Bernard Lichtle. Le choix de cet internat leur a été proposé par les professeurs principaux et les responsables de leurs établissements d'origine. Le petit déjeuner engouti, la petite troupe quitte à pied l'internat aux alentours de 7h30, en compagnie des deux éducateurs scolaires. Un quart d'heure plus tard, les voilà devant la grille du collège Émile-Zola.

Inclure plutôt qu'intégrer. Ce collège accueille parmi ses 500 élèves trois groupes d'enfants avec des originalités distinctes. Outre l'internat d'excellence, neuf jeunes souffrant d'un handicap lié aux fonctions cognitives se retrouvent dans le dispositif de l'unité pédagogique d'insertion (UPI).

Le collège ouvre aussi ses portes aux douze élèves aveugles et sourds du Phare, un institut pour les déficients sensoriels (IDS). L'établissement de Kingersheim tente de prouver chaque jour que la différence ne doit pas être synonyme d'exclusion et de repli sur soi.



Stéphanie Goutier/CUJE

Sous la surveillance de Mathieu Nachbaur (à gauche), les collégiens font les tuteurs pour leurs camarades handicapés.

7h50. Alors qu'il discute avec son ami Elliott, Jordan aperçoit l'arrivée du taxi d'Anaïs et Fanny. Les jumeaux, souffrant d'un handicap social, rejoignent les sept autres élèves de l'UPI.

Ce dispositif, créé il y a quatre ans dans le collège fraîchement repeint de Kingersheim, accueille des élèves handicapés mentaux légers et moyens. Mathieu Nachbaur est leur professeur depuis trois ans. La pédagogie de ce trentenaire plein d'enthousiasme vise, plus que l'intégration, l'inclusion : « Dans l'intégration, c'est l'élève qui doit faire l'effort. Depuis la loi de 2005, on se concentre sur une logique inclusive où chacun doit faire l'effort d'aller vers l'autre.

Ces enfants sont des collégiens comme les autres, qui participent, selon leur emploi du temps personnalisé, à des cours avec les autres élèves. » Ce matin, Lætitia, en classe de 3^e, n'arrive dans la salle de l'UPI qu'à 9 heures, après avoir suivi un cours de SVT (sciences et vie de la terre) dans une classe dite ordinaire. Dans une salle voisine, Nathalie Franco enseigne avec patience les bases du français,

aussi dans les autres classes, mais beaucoup moins que leurs camarades de l'UPI. « C'est dur pour eux de suivre : écrire vite leur pose des difficultés », nuance Nathalie Franco. Les deux enseignantes restent lucides. « Au mieux, ils iront peut-être dans un CAT (centre d'aide par le travail) », conclut Isabelle Coupat. Bientôt, la sonnerie de 10 heures retentit. Les

du calcul et du langage des signes à sept jeunes sourds ayant également un léger retard mental, avec l'aide d'une éducatrice spécialisée, Isabelle Coupat, elle-même sourde. Depuis cette rentrée, le collège de Kingersheim met à disposition ses locaux pour les élèves du Phare. Un changement au delà d'un simple déménagement. La confrontation avec tous les élèves du collège Emile-Zola est une nouvelle expérience pour ces déficients sensoriels.

« Au Phare, c'était un peu fermé », explique Isabelle Coupat. Ici, ils se confrontent au monde extérieur. »

« Un code d'honneur ». Les enfants du Phare se déplacent

500 collégiens se ruent dans la cour. Là, les différences ne se voient plus, les élèves se regroupent par affinités, et uniquement par affinités. Surtout, personne ne se moque des élèves différents. « C'est un code d'honneur, s'enthousiasme le principal, Bernard Lichtle. Face à l'injustice du handicap, les adolescents, qui peuvent parfois se montrer très cruels entre eux, sont capables de se mobiliser. »

Cet ancien professeur des écoles, qui a longtemps exercé en milieu spécialisé, décrit l'accueil des enfants handicapés comme des « moments magiques de pédagogie ». Soucieux d'intégrer toutes les formes de handicap, son établissement est pourvu d'un as-

censeur et tous les obstacles potentiels pour les fauteuils roulants ont été remplacés par des plans inclinés.

11 heures. Les enfants qui n'ont pas cours se rendent en « perm ». Chloé, l'aide à la vie scolaire (AVS) de la classe de l'UPI, en profite pour recruter quelques volontaires. Sabri, Ilies et quelques autres enfants déboulent dans la salle, se précipitent sur le petit cahier rouge pour s'incrimer comme tuteurs. Fanny, une des jumelles, tire une chaise près d'elle pour inviter Sabri et son bagout à s'asseoir près d'elle. Ce dernier, armé d'une



12 heures. Direction la cantine. Chloé part avec les enfants de l'UPI alors que Nathalie Franco et Isabelle Coupat emmènent leurs élèves déjeuner. Des préoccupations d'adolescents comme les autres. « *Les repas étaient meilleurs avant, il faudrait amener les cuisines du Phare ici* », plaisante en langage des signes Brandon, 13 ans.

13 heures. Quelques après-midis par semaine, les élèves de l'UPI ont atelier. Durant ces temps, ce sont les élèves « ordinaires » qui se déplacent. Une roue de vélo voilée ? Pas de problème, Jérémy, le chef de l'atelier, sort sa clé à rayons. « *Du coup, le collégien lambda se rend compte que Jérémy a des compétences*, détaille Mathieu Nachbaur. *Il lui porte un regard positif. Parallèlement, Jérémy gagne en estime de soi et reprend confiance.* » Une pédagogie donnant-donnant. L'UPI organise différents projets en rapport avec les autres classes, comme un cours de bricolage ou une section théâtre.

14 heures. Les activités manuelles sont majoritairement pratiquées par les élèves du Phare, comme la construction en cubes et le bricolage. Et quand ils rejoignent des cours classiques, c'est pour faire du sport, des arts plastiques et de la musique. De temps en temps, un élève sort de la classe. C'est au tour de Romaiïssa, sourde profonde. Elle va voir l'orthophoniste, qui lui apprend à parler.

17 heures. Fin des cours. Enfin presque. Pour les élèves de l'internat d'excellence, c'est l'heure des devoirs en permanence. « *L'objectif est qu'ils fournissent un travail important*, insiste Rachid Ezzedgui, le conseiller principal d'orientation. *A la fin de la 3^e, ils doivent être capables de choisir l'orientation qu'ils veulent, du bac professionnel aux études supérieures.* »

18 heures. Retour à Illzach et à l'internat du Phare. « *Je finis mes devoirs commencés en "perm", avant d'aller dans la salle commune pour discuter ou regarder la télé* », détaille Jordan. Le dîner est servi à 19 heures. Les internes se mélangent avec les élèves du Phare. « *Au départ, on mangeait entre nous. Mais on nous a obligés à partager les tables.* » Loin de considérer cela comme un précepte des bonnes manières, Jordan explique qu'il a appris ainsi quelques rudiments de la langue des signes. Après avoir débarrassé les tables, chacun retourne dans son bâtiment. Avant l'extinction des feux à 21h30, Jordan se dirige dans les douches. Et voilà quelques minutes de sommeil gagnées.

Mathieu Galtier
Stéphanie Goutte

ardoise, lui dicte pendant une vingtaine de minutes une série de nombres qu'elle s'applique à écrire. En bon assistant, le collégien rend compte des progrès de Fanny à Mathieu Nachbaur. En récompense : deux points de plus dans la ligne « vie scolaire » dans son carnet de correspondance. Un moyen de rattraper les points perdus pour bavardages et comportement dissipé dans les autres cours. « *Certains tuteurs jouent les pseudo-caïds quand ils sont dans leur classe, s'amuse l'enseignant. Mais ici, tout le monde travaille ensemble.* » Début mars, les collégiens ont déjà aidé leurs camarades de l'UPI pendant près d'un millier d'heures.

« Ils disent qu'on est des Schmidt ! »

Les inégalités sociales et culturelles entre élèves se traduisent dans le choix des classes linguistiques. Au collège de Saint-Louis, monolingues et bilingues se croisent, mais se parlent peu.



Pierre Manière/CUEF

Dans la cour, les bilingues restent à l'écart. 370 élèves et 13 nationalités fréquentent ce collège.

La loi du 11 février 2005 sur le handicap

stipule que « tout enfant, tout adolescent présentant un handicap ou un trouble invalidant est inscrit dans l'école de son quartier. Il pourra ensuite être accueilli dans un autre établissement en fonction du projet personnalisé de scolarisation ».

En Alsace, le rectorat recense **34 unités pédagogiques d'insertion (UPI)** : 18 dans le Haut-Rhin (15 collèges et 3 lycées), et 16 dans le Bas-Rhin (13 collèges et 3 lycées).

AU milieu de la cour de création du collège René Schickel de Saint-Louis (Haut-Rhin), à quelques pas de la frontière suisse, Haslan pointe du doigt un groupe d'élèves. « *Regardez-les ! Ils restent entre eux, au fond* », lance cet élève de 3^e d'origine kosovare. « *Parfois, ils parlent même en allemand pour ne pas que l'on comprenne ce qu'ils disent.* » Eux, ce sont les élèves des classes bilingues du collège. Au contraire des autres adolescents des classes dites « monolingues », ils reçoivent un enseignement en allemand pour leurs cours de mathématiques et d'histoire-géographie. Regroupés en partie près des casiers, derrière un bosquet jouxtant la cour principale, la majorité de ces jeunes restent à l'écart des autres adolescents. Victor, ancien bilingue désormais en 3^e « classique », confirme : « *Ils restent plutôt de leur côté et ne se mélangent pas.* » « *On se fait rejeter des autres classes ! Ils disent qu'on est des Schmidt !* », lui rétorque une jeune fille de 4^e ne souhaitant pas être citée. A l'image de ses camarades, Adrien (4^e bilingue) concède « *parler 75% du temps avec ceux de [sa] classe, car on est en cours ensemble depuis la maternelle.* » Les autres élèves paraissent envier la réussite scolaire des bilingues. « *La principale différence entre eux et nous, c'est qu'ils sont sûrs d'avoir du boulot plus tard* », lâche Samy, en classe de 3^e. « *C'est simple : ils sont toujours premiers dans les épreuves communes.* » Le

« *Parfois, ils parlent même en allemand pour ne pas que l'on comprenne ce qu'ils disent.* »
Haslan, 3^e générale

principal de ce collège de 370 élèves, Denis Fogarolo, confirme : « *Ce sont les meilleurs. Ils sont issus de classes socio-professionnelles favorisées : chercheurs, chirurgiens...* »

La plupart des élèves bilingues viennent des quartiers pavillonnaires bordant la ville, tandis que beaucoup de jeunes des classes normales habitent des quartiers plus difficiles comme la cité du « 95 », avenue Charles de Gaulle. Même si quelques élèves monolingues se retrouvent avec les bilingues dès la 6^e pour compléter les classes, Denis Fogarolo a décidé, en 3^e, de créer des sections dites « mixtes ».

Les franco-allemands ont été séparés en deux classes différentes, malgré l'opposition de leurs parents qui craignaient une baisse du niveau général.

Pour les monolingues présents dans ces classes, côtoyer cette élite motive. « *On essaye de les rattraper* », lance Samy, élève en 3^e. Sounia a intégré une classe franco-allemande en 5^e : « *Etre arabe et en bilingue, ça fait quoi ? On est fière. On a l'impression d'avoir des capacités, quelque chose en plus.* » Elève de 3^e et présent dans le collège depuis quatre ans, Cheurfi, habitant des barres d'immeubles près du collège, a pour sa part « *toujours eu des potes bilingues* ». Mais pour lui, malheureusement, « *ça reste une amitié de lycée : on ne les voit pas en dehors* ».

Lilian Alemagna
Pierre Manière

Dans la cour de Guynemer, l'embrouille des petits

Dans cette école du Neuhof, 200 enfants issus d'horizons différents se rencontrent. Les enseignants s'efforcent de leur apprendre la tolérance, la différence, la ressemblance.

Critères de classement en RAR (Réseau ambition réussite). Un établissement scolaire doit avoir, en 6^e, au moins : 67% d'élèves de catégories défavorisées ; 10% d'élèves en retard d'au moins deux ans, ou ayant obtenu à l'évaluation en 6^e un score inférieur ou égal à 47%. Le taux de rmistes et de chômeurs dans l'académie est également pris en compte.

Quand la cloche sonne, les enfants des gens du voyage et des réfugiés se retrouvent sur les mêmes bancs.

A cause d'un crépage de chi-gnon dans la cour de récréation de l'école Guynemer au Neuhof, Florentina doit rester dans le bureau de la directrice jusqu'à nouvel ordre. Marie-Pascale Hansmann interpelle la petite fille, élève en CE2, pour parler de la différence : « Pourquoi tu ne l'aimes pas D... ? » - « Il se lave pas, alors il met une tonne de parfum » - « Oui D... ne sent pas toujours bon, mais c'est parce qu'il vit dans une caravane et qu'il n'a pas toujours l'eau courante. » La conclusion de la directrice : « L'accueil et la reconnaissance de l'autre, ça ne va pas de soi pour ces élèves. Il n'y a aucune tolérance. » Florentina vient d'une famille gitane, comme un tiers des élèves de l'école Guynemer. Beaucoup vivent sur le terrain du Polygone réservé aux gens du voyage, situé à proximité.

Des cours de français. Ces enfants étudient aux côtés d'élèves étrangers arrivés dans cette école à la faveur des cours de français pour non-franco-phones, environ six heures par semaine, dispensés en plus des horaires habituels. Depuis septembre 2008, une trentaine de primo-arrivants se sont inscrits à Guynemer : enfants de réfugiés et demandeurs d'asiles, beaucoup sont originaires des ex-républiques soviétiques. Ils repartent parfois en cours d'année ou s'installent. L'école accueille également une classe spécialisée pour enfants déficients intellectuellement et aux problèmes comportementaux. Au total, environ 190 enfants cohabitent dans cette

école du Neuhof encadrés par douze enseignants. « Dans la cour, des groupes se forment selon l'appartenance, remarquent Aurélien Dumez et Olivier Burtin, enseignants en CP tout juste sortis de l'IUFM. Dans la communauté gitane, il y a les manouches espagnols, les tsiganes, les ex-vanniers. Quand un élève se fait embêter par un autre, il appelle son "cousin" qui en appelle un autre, etc. » Un petit groupe vient alors « soutenir » la victime. Bien souvent, une insulte déclenche une bagarre mais, selon la directrice, « les enfants répètent beaucoup de choses sans en comprendre les implications, ni le sens ». Ainsi un élève va traiter son frère de « fils de pute », un autre va parler de « Hitler Boche » sans savoir à qui il fait référence.

En classe, les enseignants essaient d'établir un semblant de dialogue. « On va demander à un Tchétchène nouvellement arrivé comment dire bonjour dans sa langue et on va faire répéter les autres élèves », expliquent Aurélien Dumez et Olivier Burtin. Tous les ans, Marie-Pascale Hansmann demande des subventions pour faire travailler les élèves sur leurs différences. Cette année, l'école a pu constituer une « malle thématique » sur « la tolérance, la différence, la ressemblance » qui regroupe romans, albums photos que les enseignants peuvent utiliser en cours. « Mais pour qu'ils acceptent l'autre, il faudrait en faire un peu plus », estime la directrice de l'école Guynemer.

Elsa Marnette



Anne Ilicinkas / CUEJ

Après le collège, seuls les meilleurs russophones poursuivent leur scolarité

En classe de russe,

Arméniens, Tchétchènes, Géorgiens ou Russes :

SURVÊTEMENT, baskets aux pieds, Mesrop est Arménien et habite Haute-pierre. Le grand gaillard aux cheveux noirs et aux sourcils bien épais est en classe de 3^e au collège Fustel de Coulanges, le seul à proposer le russe en langue vivante 1 (LV1) à Strasbourg. « Ma mère ne voulait pas que j'aille au collège du quartier, à cause de sa mauvaise réputation. Si seulement elle savait ce que le collège Fustel est devenu... », raconte le jeune homme arrivé en France à l'âge de 6 ans. Dans la cour de récréation, les bagarres ne sont pas rares. Pour la présidente de l'association des parents d'élèves du collège, Christine Monsonogo, les russophones en sont souvent les responsables. Divisés en clans, ils se regroupent selon leurs origines et importent les conflits qui embrasent leur région. Arméniens contre Tchétchènes, Géorgiens contre Russes...

« Trop facile ». En cours de russe, Mesrop est toujours au fond de la classe avec ses copains. En 3^e, 13 élèves suivent les cours d'André Cabaret, professeur dans l'établissement depuis environ 20 ans. Seulement deux d'entre eux sont franco-phones. « Il est trop gentil. On discute et on ne fait pas d'efforts. Des fois, je lui dis : mais monsieur, punissez moi ! Il ne fait rien », raconte Mesrop. La

majorité de ces élèves parle couramment la langue. « Le programme de 3^e est trop facile pour nous, ça ne nous motive pas », ajoute-t-il.

À leur arrivée en France, ces jeunes adolescents ne parlent pas un mot de français. Depuis la fin des années 90, leurs familles ont immigré, souvent pour des raisons économiques. « Il n'y a pas de travail en Arménie. Là-bas, les gens pensent que les Français sont riches. Mais en fait, on est tous dans la même galère », affirme Artush, en France depuis cinq ans. D'autres ont fui la guerre, comme la famille d'Amra, arrivée à Schiltigheim en 2001 après les massacres en Tchétchénie.

Avant d'aller au collège, ils passent quelques mois dans un centre pour enfants de migrants et prennent des cours intensifs de Français langue étrangère (FLE). Une fois au collège Fustel de Coulanges, leur niveau de langue est souvent encore insuffisant pour suivre tous les cours correctement. Les résultats scolaires s'en ressentent.

« Ces dernières années, le niveau du collège s'est dégradé, si ça continue, ce sera comme un collège de Zep », indique Christine Monsonogo. Le principal a décidé de fermer la classe de russe LV1 à partir de la rentrée prochaine, les responsables de l'Académie de Strasbourg ont donné leur accord. André Cabaret partira à la retraite et ne sera pas remplacé.



Elsa Marnette / CUEJ

Avec maman, j'apprends à la maison

L'instruction est obligatoire, pas l'école.

DANS un appartement spacieux et calme du centre-ville de Strasbourg, quatre enfants, pieds nus. La cassette vidéo du dessin animé Aladdin vient de se terminer. Delphine, 11 ans, dessine, Romain, 13 ans, partage son temps entre la lecture de BD et les jeux sur ordinateur. Pierre est sagement assis sur sa chaise d'écolier. Ambre, 3 ans, est dans les bras de sa mère, qui l'allaite. Les vacances passées, les quatre enfants n'iront pas à l'école. Ils n'y sont jamais allés. Romain, l'aîné, a tout juste eu le temps d'user les bancs du jardin d'enfants. « Avant, nous étions bien. L'école a bouleversé notre vie. C'était comme un "caillou dans la soupe" », explique Agnès Jourdan-Ohlenbusch, la mère, architecte de formation et mariée à un ingénieur.

Lorsqu'elle apprend que seule « l'instruction » est obligatoire jusqu'à 16 ans, la décision a été prise « naturellement », dit-elle. Ses fils et filles seront éduqués à domicile, comme près de 3000 enfants en France.

Phobie scolaire, problèmes avec les enseignants ou avec les élèves, une certaine idée de la famille ? Les raisons qui poussent les parents à garder les enfants chez eux sont multiples. « C'est vraiment un choix de vie », explique la mère de famille. Chaque année, je laisse le choix aux enfants de décider s'ils veulent aller à l'école. » Presqu'une philosophie.

L'autogestion. Quand certains parents reprennent les manuels scolaires et suivent les programmes à la lettre, Agnès Jourdan-Ohlenbusch choisit l'autogestion. Pour elle, c'est l'enfant qui décide comment et quand il veut apprendre : « Quand on est intéressé par ce qu'on apprend, ça fonctionne bien. »

En principe, l'enfant construit lui-même son propre cheminement. Les phases d'apprentissage se font au gré des questions qu'ils posent. « Par exemple, s'ils me demandent le sens d'un mot, nous allons rechercher dans le dictionnaire, voir l'étymologie, faire un peu de latin et découvrir l'histoire... », explique Agnès Jourdan-Ohlenbusch qui ne veut pas non plus « tout leur donner, mais leur apprendre à apprendre ». Ses enfants sont familiers des moteurs de recherche et des encyclopédies en ligne.

Du coup, la mère de famille tombe parfois des nues : « Je ne sais pas ce qu'ils apprennent réellement, parce qu'ils apprennent tout le temps. Un jour, j'ai découvert qu'ils savaient lire l'anglais. » Il y a parfois des surprises moins plaisantes. Lorsque la mère découvre les « goinfres », qu'elle juge elle-même assez inquiétants et affirme vouloir

comblent. « Romain ne maîtrise pas encore ses tables de multiplication, c'est une catastrophe. Et quand on demande à Delphine pourquoi elle n'écrit pas, elle dit que c'est parce qu'elle ne connaît pas l'orthographe. » Plus grave encore, Pierre, 9 ans, ne sait ni lire, ni écrire. Une modification du décret qui réglemente le rôle de l'instruction à domicile, passée le 5 mars, devrait imposer des évaluations plus rigoureuses et laisser moins de marge de manœuvre aux familles.

Florent Godard
Amandine Schmitt



é en filière générale.

la bannière de la langue

exilés à Strasbourg, ces ados importent la géopolitique de leur pays.

« Le collège ne souhaite plus les accueillir. Ce n'est pas un problème de nationalité, c'est un problème de comportement », affirme la présidente de l'association des parents d'élèves.

Filtre de sélection. Le collège constitue un premier filtre de sélection. Seuls les meilleurs élèves russophones continuent leur scolarité dans une filière générale, une dizaine chaque année. Les autres arrêtent leurs études, ou les poursuivent dans des filières professionnelles, maçonnerie, esthétique, coiffure... « Les perturbateurs sont partis ailleurs », note Amra, élève de seconde au lycée Fustel de Coulanges, l'établissement qui accueille les russophones du collège. Dans une petite salle au troisième étage du lycée accolé à la cathédrale, une dizaine d'élèves russophones de seconde attend fébrilement sa copie. Valérie Geronimi, la quarantaine, ne fait pas durer la suspense. « 15,5 : c'est pas top, Nara ! Vu ton niveau, tu aurais dû avoir une meilleure note ! », dit-elle avec un sourire dans les yeux. Les cheveux en pétard, la jeune Russe de 17 ans ne prend pas la remarque au sérieux. En rigolant, elle compare sa note avec celle de sa voisine. Malgré son 20/20, Anna, jeune fille blonde et coquette, reste dis-

crète. « Elle est excellente en russe, par contre elle a de grosses difficultés en français », explique l'enseignante. Anna a suivi sa mère qui a épousé un Français. Cela fait à peine trois ans qu'elle a quitté le Kazakhstan pour la petite ville d'Eckbolsheim. Pour le proviseur du lycée, Claude Griesmar, l'intégration de ces jeunes russophones dans son établissement est plutôt réussie. « Ce sont des élèves très rudes et très solidaires entre eux. Lorsqu'un membre du groupe est agressé, tous se sentent concernés. Mais au bout de trois mois, ils comprennent le système du lycée et ne posent plus de problèmes. »

Il affirme même qu'après cette période de transition, on ne distingue plus les copies des russophones des autres. Valérie Geronimi relativise : « Il faut au moins six mois pour repérer ceux qui sont prêts à bosser. Les autres, ceux qui ne travaillent pas, seront éjectés du système. Ils seront réorientés vers des filières professionnelles ou redoubleront. » Pas à cause de leurs capacités scolaires, poursuit la professeure : « C'est du bavardage incessant, un manque d'intérêt, certains trichent pendant les interrogations... autant d'habitudes héritées du collège et difficiles à corriger. » Adnan s'est fait ex-

clure huit jours du lycée pour avoir dégradé les portes des toilettes. « Ce sont des jeunes qui ont une réputation de durs dans leur quartier », précise le proviseur.

Valérie Geronimi reconnaît qu'au bout d'un moment, les élèves finissent par comprendre les règles. Le dialogue la rapproche d'eux : « Je leur parle en russe en dehors des cours, je leur dis que je connais leur pays et leur culture, et ils se sentent compris. » Anna apprécie l'attention que lui accordent les professeurs. « Ils savent que nous avons des difficultés de langue et les prennent en compte. » De fait, les bagarres ont disparu dans la cour du lycée.

Futurs scientifiques. Même intégrés, les russo-phones restent entre eux. Nara, arrivée de Russie à l'âge de 10 ans, témoigne : « Je m'entends bien avec les Français, mais je préfère être avec des russo-phones. Je ne sais pas expliquer pourquoi, c'est comme ça. » Souvent très forts dans les matières scientifiques, ces jeunes ressortissants de l'ex-URSS poursuivront leurs études en faculté de chimie, physique et économie. Valérie Geronimi s'en réjouit : une fois à l'université, ses élèves viennent souvent la voir.

Isabelle Bertinet
Anne Ilcinkas

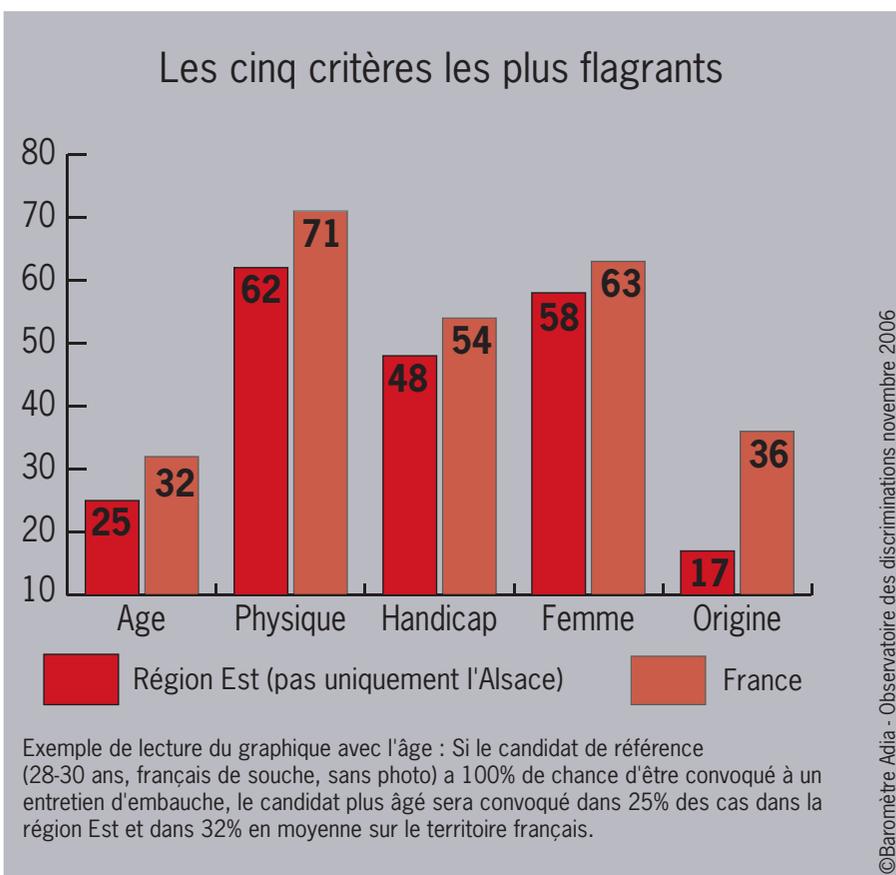
« Ceux qui ne travaillent pas seront éjectés du système. »
Valérie Geronimi, professeure de russe



Amandine Schmitt (CUEJ)

Discrimination à l'embauche : l'Est encore

L'origine et le handicap sont les deux critères principaux de discrimination dans le monde du travail en Alsace. Le sexe et l'âge peuvent aussi être facteurs d'exclusion. Les deux antennes régionales de la Halde sont chargées de recueillir les doléances.



La Halde
La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité a été créée par la loi du 30 décembre 2004. Implantée dans les régions et ayant des bénévoles locaux, elle doit identifier les pratiques discriminantes et les combattre. La Halde étudie toutes les réclamations qui lui sont transmises, peut proposer une médiation et saisir la justice. Elle peut aussi proposer aux parties une amende accompagnée de dommages et intérêts. Chacun peut la contacter par téléphone au 08 1000 500.

POUR décrocher un entretien d'embauche dans la région Est, il est préférable de ne pas être handicapé, mère de famille de trois enfants, quinquagénaire et encore moins porter un prénom et un nom à consonance maghrébine. Partout en France, ces critères sont discriminants pour l'accès à l'emploi. Ils le sont encore plus, pour chacune de ces catégories, dans l'Est de l'Hexagone, selon un « baromètre d'observation des discriminations » publié en novembre 2006 par l'agence d'interim Adia. Rares sont les études qui permettent d'appréhender aussi clairement la réalité des discriminations au travail. Impossible de confronter ces chiffres aux taux de chômage correspondant à chacune de ces catégories de demandeurs d'emploi au niveau régional : ils n'existent pas. Il faut donc se plonger dans des études ponctuelles, ciblées sur l'une ou l'autre des populations, et pas nécessairement sur l'emploi.

Pas assez de preuves. Les réclamations déposées devant les deux antennes régionales de la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) constituent un autre indicateur des inégalités que peut ressentir une personne au travail, lors de l'embauche, dans l'avancement de

carrière ou dans les procédures de licenciement. Dans le Bas-Rhin, l'origine et le handicap (ou la santé) sont les deux principales causes de discriminations invoquées. A la différence du Haut-Rhin, où les principales doléances émanent de syndicalistes qui se sentent floués dans l'évolution de leur carrière. Mais sur la centaine de dossiers déposés à la Halde depuis 2008, aucun n'a été transmis aux tribunaux, faute de preuves suffisantes (la discrimination est très difficile à prouver) ou parce que les réclamations étaient infondées ou « hors champs ».

« On constate des choses, on en subodore d'autres, raconte Bernard Marx, secrétaire général de la CFDT du Bas-Rhin, mais notre boulot n'est pas d'envoyer le salarié contre le mur, il doit être en mesure d'apporter des preuves. »

Les syndicats avouent ainsi souvent conseiller aux personnes qui se sentent discriminées de ne pas engager de poursuites. « Les gens qui viennent me voir disent qu'ils se sentent discriminés, rapporte Daniel Fierobe, correspondant de la Halde à Strasbourg, mais c'est un sentiment qui ne repose pas toujours sur un des 18 critères définis par la loi », les seuls à permettre une action en justice.

Parmi eux, le sexe, le handicap, l'âge, les origines. En apparence, les femmes sont les moins discriminées à l'embauche. Le taux de chômage des femmes était de 7,2% en Alsace, contre 7% pour les hommes selon l'enquête Eurostat de 2005. Au cours de la décennie 1990, les femmes alsaciennes, longtemps moins engagées dans la vie active, ont rattrapé le retard par rapport à la moyenne nationale. Si seulement 6 femmes sur 10 étaient actives en 1982, elles étaient 9 sur 10 en 2005. Le progrès a ses limites : les discriminations au travail persistent, notamment dans l'avancement de carrière. « Si on veut des promotions, il faut aussi être mobile donc beaucoup de femmes qui ont de jeunes enfants n'en bénéficient pas », estime une mère de famille de 40 ans, qui n'a pas pu accéder à une fonction de cadre dans les télécommunications car elle travaille à 80%. Inégalité aussi au niveau des salaires et de la hiérarchie des emplois occupés : en Alsace, la rémunération horaire nette des hommes était supérieure de 23% à celle des femmes en 2005, ces dernières étant moins représentées chez les cadres. A poste égal, l'écart de rémunération entre hommes et femmes reste de 10%.

Les gays dans l'ombre. L'orientation sexuelle est un critère de discrimination plus difficile à évaluer, car aucune étude ne prend en compte ce facteur. Le ressenti reste toujours aussi fort. « Nous avons eu une plainte d'un cuisinier qui a subi beaucoup de petits harcèlements à partir du moment où ses collègues ont appris son homosexualité », raconte Bertrand Eberhardt, président de l'association homosexuelle l'Autre cercle Alsace, qui milite pour une plus grande visibilité. « Finalement, analyse-t-il, il est tombé en dépression et a quitté l'entreprise. Le patron avait déclaré que les employés devaient régler ça entre eux. C'est un mauvais choix. Quand les responsables de l'entreprise s'opposent clairement à toute pratique et tous propos discriminatoires, il y a moins d'homophobie. » La discrétion au quotidien est souvent difficile à vivre. « Au travail, cela passe très bien de parler de son week-end, de mettre les photos de ses enfants sur son bureau. Si un gay fait la même chose, cela devient tabou. On lui dit :

« Si un gay met des photos de ses enfants dans son bureau, ça devient tabou. » Bertrand Eberhardt, président de l'Autre cercle

« c'est votre vie privée, ça ne nous regarde pas ! » », raconte le président de l'association. En France, le taux de chômage de la population reconnue handicapée s'élève à 19% mais il n'y a pas de chiffre équivalent au niveau régional. Parmi les rares indicateurs disponibles, le nombre d'entreprises qui payent une cotisation à l'Agefiph parce qu'elles ne remplissent pas l'obligation d'emploi de 6% de travailleurs handicapés. Ce chiffre est légèrement inférieur à la moyenne nationale (25% en Alsace contre 27% en France), mais il ne concerne pas les entreprises de moins de 20 salariés, très nombreuses dans la région.

Jobdating dans le noir. Plus que les chiffres, les situations personnelles témoignent de la réalité des difficultés rencontrées par les handicapés. Jallil Himchichi, 29 ans, a envoyé de nombreux courriers pendant les quatre années de « creux » qu'il a connues, et il avoue n'avoir obtenu que peu de réponses et surtout « aucun entretien ». Il fait partie des 19 aveugles et déficients visuels qui ont obtenu un CDD pour guider les visiteurs de l'exposition « Dialogue dans le noir » qui s'est achevée au Vaisseau à Strasbourg en mars. Suivis par la cellule emploi du Conseil général, ils préparent leur projet professionnel. Sept d'entre eux ont participé à un « jobdating », en partie réalisé dans le noir. En faisant le parcours qui reproduit une ville dans l'obscurité, les recruteurs « se sont rendus compte que, même si on ne voit pas, on peut se débrouiller, on est autonome », explique Jallil. « Je savais qu'ils étaient très motivés mais je ne m'attendais pas forcément à rencontrer des gens avec des compétences aussi élevées, remarque Antoine Goumy, gérant de Hego transaction, une agence immobilière basée à l'Orangerie. J'ai surtout été surpris, ils ne sont pas réticents à se déplacer. Habituellement, quand on rencontre quelqu'un à Colmar et qu'on lui propose de venir, il refuse. »

Un CDD pour un immigré. Les adresses et les noms à consonance étrangère restent un handicap majeur. Daniel Kelai, correspondant de la Halde à Mulhouse, cite ce cas : « Un jeune d'origine étrangère est venu se plaindre. Il avait fourni le même travail que les 11 collègues de son groupe. Pourtant à la fin des contrats de professionnalisation, 11 ont eu un

à la traîne



Montage à partir d'une affiche de la campagne d'information menée par la Halde en décembre 2006.

CDI et lui seul un CDD. La discrimination était flagrante. » Le chômage des immigrés en Alsace (16,5% en 1999) est le double du taux de chômage global de la région. Des inégalités apparaissent entre les différentes communautés. Ainsi le chômage des Portugais et des Espagnols (7,2%) est inférieur à la moyenne régionale. A l'inverse, celui des Turcs et des Maghrébins est largement supérieur (20%).

En 2006, dans les 19 zones urbaines sensibles (ZUS) alsaciennes, le taux général de demandeurs d'emplois atteignait 19%. Dans le cadre du plan « Espoir banlieue », le Bas-Rhin expérimente les contrats d'autonomie. D'ici 2011, 1200 jeunes du département devraient bénéficier de ce « coaching ». Dans les zones franches urbaines, à HautePierre et au Neuhof, les entreprises ont droit à une exonération de charges si elles emploient des gens du quartier.

Privilégier le quartier. Eric Kloster emploie 30 salariés, apprentis inclus, dont 20 du Neuhof. « J'ai grandi dans une cité, on m'a donné ma chance, je la donne à mon tour. Je prends des jeunes du quartier en apprentissage, et à la fin de leurs études, je leur propose un contrat. Souvent les personnes issues de milieux défavorisés se donnent les moyens d'y arriver, c'est une question de travail et de confiance. » Aujourd'hui, cet Alsacien possède quatre boulangeries. Trois sont situées dans le quartier du Neuhof mais une seule dans la zone franche, « un peu par hasard », même si Eric Kloster reconnaît que cela peut « aider à lancer une affaire ». Le Pôle emploi a pris des mesures pour éviter la discrimination à l'embauche, notamment dans le choix des candidats envoyés à l'entretien. Les agents du Pôle emploi d'Alsace qui n'avaient bénéficié initialement d'aucune formation ont été sensibilisés à la non-discrimination en 2008. Depuis 2005, des « pla-

teformes de vocation » permettent de sélectionner les candidats en leur faisant passer des tests d'aptitude et non en examinant leur CV. « Ça n'empêche pas la discrimination à l'embauche car le recrutement est toujours subjectif, mais ça leur donne au moins la chance de s'expliquer en face à face », estime Olivier Gerber, conseiller emploi à la plateforme de Strasbourg.

Six projets abandonnés. D'autres mesures ont été mises en place dans le cadre du plan de cohésion sociale de Jean-Louis Borloo. En Alsace, les six projets Equal, financés par le Fonds social européen afin de favoriser l'insertion des femmes, des travailleurs intérimaires, des personnes handicapées ou défavorisées se sont achevés en 2008, sans que rien ne vienne prendre la suite.

La Chambre de commerce et d'industrie du Bas-Rhin « ne fait plus rien de particulier en matière de lutte contre les discriminations parce que, explique-t-on, cela ne fait plus partie des priorités gouvernementales ». Interrogée à son tour, la CGPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) répond que « vu le contexte actuel de crise, il y a d'autres priorités ». La Commission pour la promotion de l'égalité des chances du Bas-Rhin (Copec, instance de discussion et de conseil mise en place par l'Etat) ne s'est pas réunie en 2008, même si elle envisage de relancer ses activités en 2009.

De nombreuses associations et institutions, par leurs activités, sont amenées à promouvoir l'égalité des chances. La création de la Haute autorité de lutte contre les discriminations semble les exempter de cette responsabilité. Aujourd'hui, acteurs économiques et sociaux se reposent volontiers sur les deux correspondants bénévoles de la Halde en Alsace.

Julie Bienvenu
Florent Godard

Discriminer

C'est interdire ou limiter l'accès d'une personne à un emploi, un logement, à des biens et des services ou à une formation pour des raisons interdites par les lois françaises. 18 critères de discrimination sont reconnus par la loi : l'âge ; le sexe ; l'origine ; la situation de famille ; l'orientation sexuelle ; les mœurs ; les caractères génétiques ; l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ; l'apparence physique ; le handicap ; l'état de santé ; l'état de grossesse ; le patronyme ; les opinions politiques ; les convictions religieuses ; les activités syndicales.

L'Agefiph

L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées est une association privée au service des personnes handicapées et des entreprises. Elle leur apporte aide, conseils et l'appui d'un réseau de prestataires sélectionnés par ses soins. Elle doit améliorer l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés dans le secteur privé, aider les entreprises à les recruter et approfondir la connaissance de la population active handicapée.

Chez les apprentis, le bois reste la matière noble

Alors que les métiers du bois, considérés comme nobles, attirent des fils de patrons et d'artisans, les filières de techniques d'usinage accueillent un public moins favorisé.

ARIÉ, 19 ans, les cheveux bruns et un piercing à l'arcade sourcilière, étudie en bac pro Techniques d'usinage (tourneur-fraiseur) au lycée technologique et professionnel Couffignal de Strasbourg. Après avoir commencé un bac sciences et technologies industrielles, il s'est réorienté en filière professionnelle mécanique. « Pas vraiment par intérêt pour la filière mais par goût du travail manuel, comme plusieurs élèves de ma classe », explique le lycéen qui aurait préféré s'inscrire en bac pro Aéronautique, une spécialité très recherchée. L'important pour lui était de pouvoir trouver rapidement du travail après son bac.

Hiérarchie sociale. Thomas, 17 ans, a hésité quelque temps entre la pâtisserie et les métiers du bois. Ce fils d'ébéniste a finalement choisi de suivre la voie familiale et s'est inscrit en CAP puis en bac pro dans le même lycée qu'Arié. « Pour le salaire et la reconnaissance », précise le jeune homme, le sourire aux lèvres. Pour le chef d'atelier d'un lycée technique et professionnel alsacien, il existe une hiérarchie entre les filières professionnelles jugées nobles, comme l'ébénisterie, et les sections mécaniques toujours moins réputées. Les premières accueillent plutôt des fils d'artisans ou de patrons de PME, nés « des copeaux de bois dans les cheveux » et destinés à reprendre l'entreprise familiale. Les autres connaissent un public un peu moins favorisé mais plus métissé. « Les meilleurs en 3^e choisissent leur orientation, les autres se retrouvent dans des classes sous-valorisées », commente d'un air résigné le responsable éducatif.

Facilité d'embauche. Selon Michel Juchs, chef d'atelier au lycée Couffignal de la Meinau, le désamour de certaines spécialités s'explique d'abord par l'image qu'elles véhiculent. « Dans artisanat, il y a art. Cela fait plus rêver que mécanique, sourit l'enseignant. Et puis le métier de menuisier ou d'ébéniste se transmet d'une génération à l'autre », comme l'entreprise familiale et le statut

social qui va avec. Au contraire, « le travail en usine inspire moins les enfants », ajoute le professeur. Une orientation en filière mécanique est davantage motivée par les facilités d'embauche sur le secteur géographique.

La réforme des diplômes professionnels lancée fin 2007 n'a pas non plus aidé les filières comme la mécanique, l'électronique ou l'électro-technique à recruter plus d'élèves. Aujourd'hui, un lycéen intéressé par ces cursus devra obligatoirement passer par un bac pro car les CAP et BEP ont disparu. Les filières bois, elles, disposent encore de ces premiers diplômes qui permettent d'attirer les jeunes et de ne recruter que les plus motivés pour le bac professionnel.

Mais à chaque lycée correspond une tendance, d'après Michel Juchs. « A Molsheim où j'enseignais avant, les élèves choisissaient massivement les filières mécaniques », explique le chef d'atelier. A Couffignal, nous avons des filières rares dans l'académie de Strasbourg, comme les Métiers du bois, qui sont donc très demandées. »

Mixité sociale. Le recrutement géographique très large de cette spécialité permet une plus grande mixité sociale alors que le bac pro Techniques d'usinage de l'établissement accueille majoritairement des élèves venus des quartiers proches et moins favorisés comme la Meinau, Neuhof, le Neuhof ou l'Elsau. Un recrutement qui fait parfois la mauvaise réputation de la filière auprès des élèves. « C'est un cercle vicieux ! Certaines filières sont ainsi moins réputées, les élèves les demandent donc moins, etc. », souligne Michel Juchs.

En 2008, 412 candidats en France ont présenté un bac pro Ébénisterie contre 2684 pour la spécialité Techniques d'usinage. La sélectivité ne garantit pas pour autant l'accès au travail : les diplômés de mécanique se voient offrir plus de débouchés professionnels que les élèves des filières Bois. Tourneur-fraiseur, travail à la chaîne, contrôleur de production dans l'industrie automobile, aéronautique, mécanique ou dans la fabrication de biens de consommation, les emplois potentiels ne manquent pas en Alsace pour les bacheliers en Techniques d'usinage.

Anaëlle Penche



Thomas, 17 ans et fils d'ébéniste, a décidé de suivre les traces de son père.

Une charte à l'épreuve du terrain

Moins d'une entreprise alsacienne sur mille a signé les engagements de la Halde sur la diversité. Les rares bonnes intentions en la matière ont peu d'impact sur l'emploi des femmes et des personnes handicapées.

Marine Fuhrmann, 17 ans, mal-entendante, travaille au service d'une entreprise de plâtre qui s'est engagée à respecter la charte de la diversité proposée par la Halde.



Christophe Zola/Cuej

La charte
Depuis octobre 2004, la charte de la diversité incite les entreprises à garantir la promotion et le respect de la diversité culturelle, ethnique et sociale dans leurs effectifs. En la signant, ces entreprises s'engagent à éviter toute forme de discrimination et à mettre en place une démarche en faveur de la diversité. Jusqu'à présent, 2213 entreprises en France l'ont signée, dont 34 en Alsace.

EN quatre ans, seules 34 des 57000 entreprises alsaciennes ont signé la charte de la diversité de la Haute autorité de lutte contre les discriminations (Halde). Moins d'une sur mille. Pourtant, cette charte n'a rien de contraignant, demandant seulement aux entreprises de « promouvoir l'application du principe de non-discrimination », de l'embauche à la promotion en passant par le salaire. Cet engagement s'est notamment traduit, dans l'entreprise de plâtre Wery Stenger, par l'embauche en septembre d'une apprentie malentendante. « Je n'ai eu aucune difficulté pour trouver cet apprentissage, témoigne Marine Fuhrmann, 17 ans. Wery Stenger est la première entreprise que j'ai démarchée, et ils m'ont très vite acceptée. » Son chef, Roger Wachenheim, précise : « Marine lit sur les lèvres. Ce qui n'a pas posé de problème d'intégration. »

« Pas de souci de discrimination » non plus pour Youri Derroche, Guadeloupéen, qui travaille depuis plus d'un an dans la société de services aux entreprises Golden Facilities à Illkirch, signataire de la charte. « C'était la première entreprise que je contactais après la fin de mes études, elle m'a dit oui directement », explique-t-il. Pour son patron, Frédéric Moulard, quand « la question d'embaucher une personne issue de la diversité s'est posée, j'ai tranché. Mes clients, c'est tout le monde. Cette différence de couleur donne donc l'image d'une entreprise humaine, au contact des évolutions sociales. »

Statuts différents. L'entreprise d'industrie et de construction Sotralentz, plus ambitieuse, agit sur trois fronts : l'insertion des femmes, des personnes d'origine étrangère et des handicapés. « Aujourd'hui, dans notre entreprise, on retrouve des femmes à tous les niveaux de

hiérarchie », se félicite Carole Roeser, déléguée syndicale FO. « Nous avons une femme directrice financière adjointe pour le groupe, une autre directrice des ressources humaines dans une filiale et une jeune de 29 ans directrice de production », détaille Eric Daliguet, le directeur des ressources humaines. La majorité des femmes ont un poste dans l'administration de Sotralentz, mais quelques unes œuvrent dans les ateliers : sur les quelque 200 chaudronniers et soudeurs, quatre sont des femmes. « Certes, c'est peu, concède Eric Daliguet, mais nous avons des difficultés à trouver des femmes dans nos métiers physiques. » Par ailleurs, chez Sotralentz, « la direction s'est dit qu'il n'était pas normal que 50% des soudeurs mais pas un seul chef de poste soient d'origine étrangère », souligne Eric Daliguet. Il n'y en a toujours pas

car l'homme d'origine turque qui a été promu est seulement « adjoint au chef d'atelier », reconnaît le DRH. « Ce salarié fait le même travail qu'un chef d'équipe ! », s'insurge Denis Bauer, de la CGT. En plus, en étant adjoint, il garde le statut d'ouvrier alors que la personne qu'il a remplacée avait le statut et le salaire de chef d'équipe ! Et le syndicaliste d'ajouter : « Je ne dis pas qu'ils font cela par racisme, mais sans doute pour des raisons économiques. La direction joue sur les mots en disant qu'elle promet un adjoint. »

« Aucun handicapé ne s'est présenté à une de nos offres d'emploi. » Catherine Siffermann, gérante de Dimaco

5200 euros d'amende.

Pour favoriser l'intégration des handicapés dans les entreprises, la loi a prévu des quotas. Toute entreprise d'au moins 20 salariés doit compter 6% d'handicapés sous peine d'une amende comprise entre 3500 et 5200 euros par salarié handicapé manquant.

Sotralentz, qui ne comptait pas suffisamment d'handicapés parmi ses salariés pour remplir les quotas, a lancé il y a environ un an un recrutement spécifique pour 23 handicapés physiques. Pour Eric Daliguet, « c'est un fiasco ».

Seuls neuf handicapés ont répondu et trois ont quitté la formation en cours de route. Pour employer davantage d'handicapés et pour pouvoir reclasser les employés victimes de maladie ou d'accident, la direction compte réintégrer au sein de l'entreprise les activités de nettoyage et de sécurité, qui étaient jusque-là sous-traitées. Un projet qui semble faire l'unanimité. « Ils ne le font pas parce qu'ils ont bon cœur, mais pour ne pas payer d'amende », affirme le délégué CGT. « Ce qu'on fait aujourd'hui pour intégrer les handicapés nous coûte bien plus cher que verser la taxe pour les quotas », assure de son côté le DRH.

En 2010, l'amende payée par les entreprises qui ne remplissent pas les quotas de personnels handicapés va être multipliée par trois. « Nous voulons favoriser l'embauche de ces personnes pour atteindre les quotas, souligne Alfred Abert, directeur administratif pour la région Est du groupe de transport et de logistique Heppner, lui aussi signataire de la charte de la Halde. Mais il est difficile de trouver les personnes compétentes pour les postes proposés. » Catherine Siffermann, gérante de la PME industrielle Dimaco à Wolfisheim, assure qu'« aucun handicapé ne s'est jamais présenté à une de nos offres d'emploi ».

Rien de concret. Si, dans le discours, les entreprises signataires de la charte mettent en avant leur volonté d'embaucher des personnes issues des minorités, cela ne se traduit pas toujours dans les actes. Rien de spécial n'a été mis en place, par exemple, dans la PME Oxalis, un organisme de formation continue. Rien non plus dans des sociétés plus grandes comme Würth, spécialisée dans l'outillage, qui compte 3600 salariés en France, dont environ 900 en Alsace : « En réalité, nous avons toujours eu une politique de promotion de la diversité », assure Gaëlle Silvestre, la responsable de la communication. Basée à Souffelweyersheim et Haguenau, l'entreprise de contrôle technique et de l'expertise automobile Casterot met en avant « une femme parmi nos contrôleurs techniques ». Sauf que cette employée n'est restée qu'une semaine en poste. En remplacement. Plus inattendu encore est l'aveu du directeur général de l'entreprise strasbourgeoise de stockage de photos KoffeeWare : « Je ne savais même pas que nous avions adopté la charte de la diversité. » De quoi remettre en cause l'efficacité d'une telle charte.

Christophe Zoia



Bernard (à droite), chômeur depuis trois ans, participe à un atelier de création d'entreprises proposé par Quinqua67.

Quand l'âge nourrit l'échec

Souvent rejetés par les entreprises dès la lecture de leur CV, les plus de 50 ans focalisent sur leur âge et dépriment. Lutter contre les préjugés fait partie de leur quotidien.

EN Alsace, un chômeur sur sept a plus de 50 ans. Mais plus la durée d'inactivité s'allonge, plus la part des « seniors », comme l'ANPE les appelle, augmente. « En chômage de longue durée, ils sont même plus de la moitié », explique Michèle Forté, enseignante chercheuse au sein de l'Institut du travail de l'Université de Strasbourg.

Les quinquas en recherche d'emploi doivent lutter contre des préjugés encore très répandus. « On estime qu'un quinquas n'a pas d'avenir, qu'il a moins de punch, est moins malléable et trop cher », explique Dolly Kracher, présidente de l'association Quinqua67. *Résultat : leur candidature est souvent rejetée dès la lecture du CV.*

Et plus les refus s'accablent, plus ils doutent, dépriment. Pierre Lorentz, psychologue du travail, a pu observer ces mécanismes au cours de l'atelier qu'il anime une fois par mois au sein de Quinqua67 : « Recevant peu de réponses, les quinquas commencent à focaliser sur leur âge, vu comme l'unique raison de l'échec. Ils se renferment sur eux-mêmes, parce qu'ils ont le sentiment de ne rien pouvoir y changer. »

Parrainage des seniors.

D'autant plus que la perte d'un emploi s'accompagne de la perte du réseau professionnel. Pour lutter contre cet isolement, une action-pilote de parrainage des seniors est menée en Alsace depuis octobre 2008. Douze anciens cadres diri-

geants âgés de plus de 50 ans ont été mis en relation avec des collègues en pleine activité, plus jeunes, afin qu'ils les aident dans leur démarche de retour à l'emploi.

« Le parrainage doit avant tout permettre aux quinquas de remettre le pied à l'étrier, de reprendre confiance en eux », explique Sylvie Vigneron, chargée de mission à la Copire, un organisme paritaire regroupant salariés et em-

ployeurs, partenaire de l'opération.

Ici, il s'agit d'abord de décrocher des entretiens. « Les premiers retours sont très positifs, annonce Angèle Rieffel, animatrice du réseau de parrainage au centre de ressources Crapt-Carrli. Tous ont décroché au moins un entretien. L'un d'entre eux a même retrouvé du travail et un autre est en négociation avancée. »

Aurélien Breton

Cinq chômeurs témoignent

« Je laissais la voiture au garage pour que les voisins ne voient pas que je n'allais pas travailler. »

Bernard, 53 ans. Ancien responsable de filiales françaises d'un groupe industriel allemand. Au chômage depuis 2006.

« Pour un quinquas, perdre son emploi s'apparente à une perte d'identité. Tout s'effondre autour de vous. J'ai mis un an à faire le deuil de mon dernier emploi. Je laissais la voiture au garage pour que les voisins ne voient pas que je n'allais pas travailler. Et les échecs successifs ne sont pas faits pour remonter le

moral. Dernièrement encore, j'avais décroché un entretien pour un poste qui correspondait parfaitement à mon profil. Mais deux jours avant, le recruteur m'appelle pour annuler parce que je ne correspondais plus au cahier des charges. À la première lecture de mon CV, son doigt avait caché mon âge. »

« Chaque journée devient une succession d'espoir et de lassitude. »

Agnès, 51 ans. Démotivée, elle alterne les périodes de travail et de chômage depuis une dizaine d'années.

« Plus j'avance en âge, plus je vis difficilement la recherche d'emploi. Chaque journée devient une succession d'espoir et de lassitude. Je suis toujours en train de me dire : « Aujourd'hui, tu n'as rien eu, mais peut-être que demain tu décro-

cheras un entretien. » Certains jours, cela demande beaucoup d'énergie. Sans véritable objectif dans la journée, il faut vraiment aller chercher au fond de soi pour se lever, s'habiller et reprendre la recherche. » ●●●

●●●
« J'en voulais à la Terre entière, mais aussi à moi-même. »

Hervé, 50 ans. Ancien technico-commercial dans l'industrie du bâtiment. Au chômage depuis fin 2007.

« Je suis incapable de dire à combien de postes j'ai postulé tellement j'ai envoyé de candidatures. Au mieux, je recevais une réponse sur dix lettres envoyées, généralement négative. C'est une situation difficile à vivre. En plus, comme j'habite dans un petit village à côté de Saverne, j'avais l'impression d'être seul. J'étais partagé entre l'incompréhension et la rancœur. J'en voulais à la Terre entière, mais aussi à moi-même. Heureusement, ma femme m'a beaucoup soutenu et a réussi à me trouver quelques missions par son travail. »

« À force d'entendre que mon âge est le problème, je me suis fait une raison. »

Thibert, 58 ans. Ancien responsable de filiale d'une société d'ingénierie électrique. Au chômage depuis trois ans, bientôt en fin de droits.

« La première année, j'ai envoyé plein de demandes. En vain. En insistant un peu, un conseiller a fini par me dire que certaines entreprises lui demandaient explicitement de ne présenter aucun quinquagénaire. Mais ça, personne ne vous le dit jamais en face. À force d'entendre que mon âge est le problème, je me suis fait une raison. Même si grâce au parrainage lancé par le Medef, j'ai peut-être une opportunité, je vais sûrement continuer à enchaîner les missions ponctuelles jusqu'à la retraite. D'ailleurs, je prépare déjà mon dossier pour que tout soit prêt quand je déciderai d'arrêter. »

« Parfaite pour le poste, mais trop chère pour nous. »

Catherine, 52 ans. Ancienne responsable d'une agence de tourisme à Strasbourg. Au chômage depuis avril 2007.

« Au début, je pensais retrouver du travail rapidement parce que l'expérience compte beaucoup dans le domaine du tourisme. Après une cinquantaine de lettres sans réponse et une douzaine d'entretiens où on m'a dit "Vous êtes parfaite pour le poste, mais trop chère pour nous", je me suis découragée. Je me sentais obligée de me justifier auprès de mes amis. Je ne voulais pas qu'ils puissent penser qu'ils travaillaient pour payer mes allocations. Aujourd'hui, je n'ai plus beaucoup d'espoir d'être embauchée par une agence de tourisme, alors j'ai décidé de créer ma propre entreprise. Si tout va bien, dans six mois, je serai courtier en voyages. »

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). Au troisième trimestre 2008, il s'élevait à 6,3% en Alsace, contre 7,3% dans l'ensemble du pays.

Qui se sert de l'alsacien ?

Considéré comme un critère discriminant à l'embauche, le dialecte alsacien peut être un atout, notamment pour l'accueil des personnes âgées.

LE 27 février, quelques personnes manifestent devant l'agence Pôle emploi à Guebwiller (Haut-Rhin) : le mouvement d'extrême-droite Alsace d'abord proteste contre une décision de l'agence, qui a refusé de diffuser une offre d'emploi exigeant la connaissance de l'alsacien. Elle émanait d'une entreprise d'entretien des espaces verts qui cherchait un paysagiste, un travail qui ne nécessite pas de contact direct avec des clients. « Comme l'employeur ne souhaitait pas retirer la mention du dialecte, on n'a pas publié son annonce », explique Stéphanie Lemoine, directrice du Pôle emploi. Et nous avons le droit de refuser une annonce si elle ne garantit pas l'égalité des chances. »

« Parler alsacien améliore les relations avec les personnes âgées. »
Jean-Luc Bury (Olca)

Un précédent. Selon Michel Pfister, chef de cabinet du directeur régional de Pôle emploi à Strasbourg, « l'alsacien n'a pas le statut juridique d'une langue. Il n'existe pas à l'écrit, n'a pas de grammaire et n'est enseigné que dans la région. Une langue ne peut s'apprécier que si l'employeur peut déterminer le niveau qu'il exige de son futur employé (débutant ou intermédiaire, parlé ou écrit, courant ou technique), ce qui n'est pas le cas des dialectes régionaux ». Dans ce cas, poursuit-il, faire de l'alsacien un critère d'embauche dans une annonce « renvoie seulement à une sélection par l'origine et est donc discriminatoire. Après, l'entreprise peut prendre sa décision au moment de l'entretien. »

D'après les connaissances du dossier, la petite annonce de Guebwiller constitue un précédent. La Halde (Haute autorité

de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) a été saisie en février 2009 à la demande du Conseil régional qui souhaitait un avis de portée générale sur l'usage du dialecte dans le milieu professionnel. « Sur les langues régionales, nous n'avons été saisis que deux fois depuis notre fondation, explique-t-on au siège parisien de l'organisation. La première fois, il s'agissait d'un particulier, résident à Strasbourg, convaincu de ne pas avoir obtenu un poste d'ouvrier technicien parce qu'il ne parlait pas alsacien. » Les dossiers sont en cours d'examen. Pharmacien et directeur de l'école de formation au sein de l'Initiative française du marketing officinal (IFMO), Jean-Luc Bury propose depuis environ cinq ans des cours d'alsacien destinés aux pharmaciens. Avec Raymond Bitsch, auteur de multiples pièces de théâtre en alsacien et d'un dictionnaire français-alsacien en 2004, il tente d'initier étudiants, formateurs ou professionnels à la langue régionale.

Favoriser le contact. Il a également créé en coopération avec l'Office pour la langue et la culture d'Alsace (Olca) un dictionnaire adapté au domaine de la santé. « On a senti que la connaissance de l'alsacien servait à améliorer la convivialité avec les clients âgés », précise Jean-Luc Bury. La faculté de pharmacie de l'Université de Strasbourg propose également une brochure avec les noms des maladies et des médicaments en alsacien. Mais la méthode choisie pour favoriser le contact avec la clientèle dialectophone est différente. « Depuis une dizaine d'années, quelques tra-

voux pratiques se déroulent en allemand. Ainsi, on peut s'adresser aux clients venant d'Allemagne. Et les non-dialectophones s'adresseront également en allemand aux clients âgés parlant alsacien », explique Jean-Michel Lantz, du service scolarité de la faculté. Nombre de personnes âgées dont s'occupent les structures de santé en Alsace ont connu une période de scolarisation en allemand.

Pas obligatoire. Au final, beaucoup de professionnels estiment que la connaissance de l'alsacien n'est pas indispensable à l'exercice d'un métier, quel qu'il soit. « Parler le dialecte est un atout, mais pour avoir un poste chez nous, l'essentiel est le diplôme et le permis de conduire », souligne Emmy Lagouge, infirmière au centre de soins infirmiers des sœurs du Très saint Sauveur à Saverne (Bas-Rhin). Durant l'entretien d'embauche, ce n'est pas une question qui est posée. « À l'Association haut-rhinoise d'aide aux personnes âgées à Mulhouse, les employés dialectophones sont signalés sur le planning de travail, au cas où une personne âgée préférerait parler alsacien. Mais on ne peut pas toujours répondre aux besoins ». Selon Catherine Sosianski, chargée de recrutement dans ce service de 2600 employés qui couvre tout le Haut-Rhin, ces demandes ne concernent pas que l'alsacien. « Avec l'âge, les personnes retombent souvent dans leur langue maternelle. Ça peut être l'alsacien mais aussi le turc ou le polonais. Mais toutes les personnes âgées alsaciennes maîtrisent plus ou moins le français aujourd'hui. »

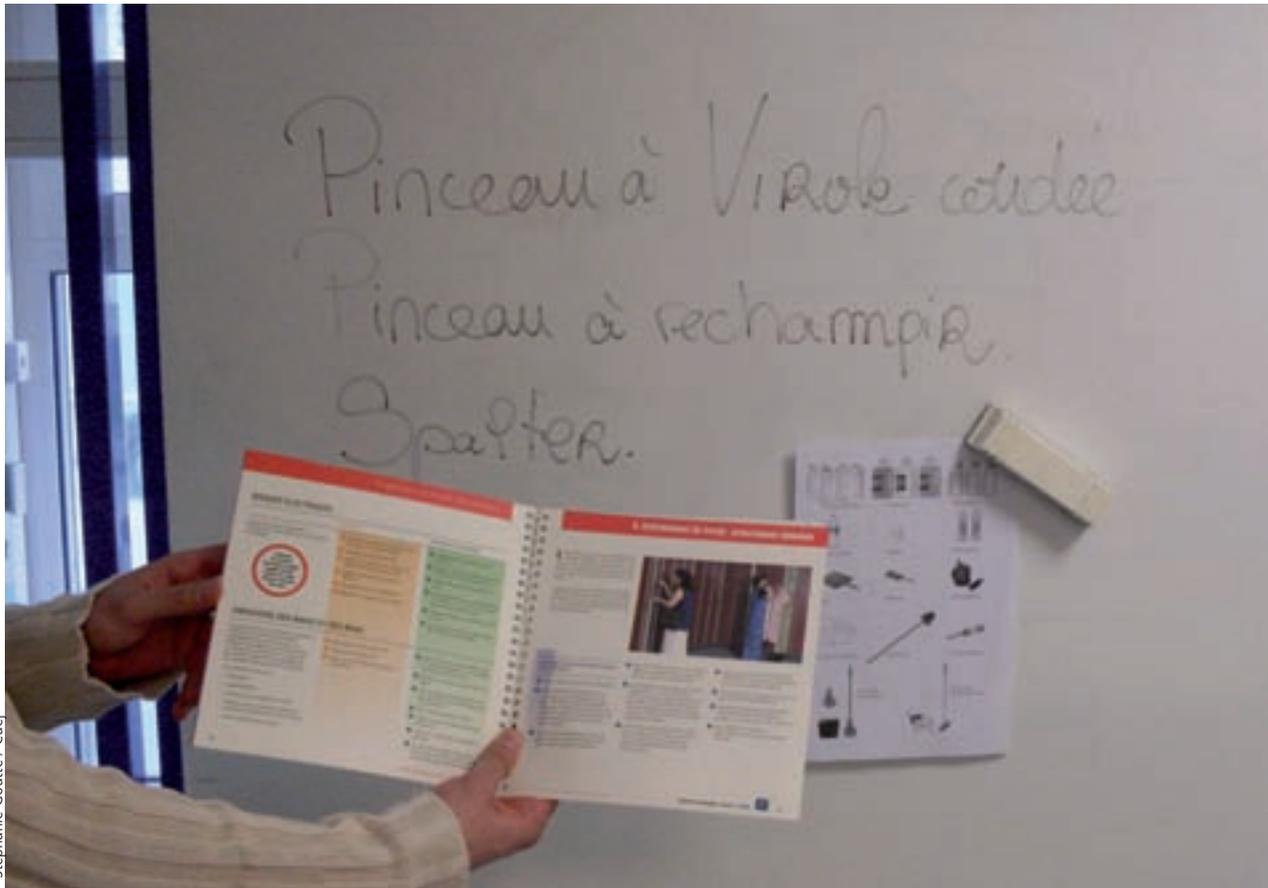
Imke Plesch



Des membres d'Alsace d'abord manifestent devant le Pôle emploi de Guebwiller. Ils contestent la décision de l'agence de ne pas publier une annonce qui demandait la pratique de l'alsacien.

Alsacien

En 1999, 545 000 personnes déclaraient parler l'alsacien en France, dont 500 000 en Alsace, faisant de ce dialecte la deuxième langue régionale derrière l'occitan.



Stéphanie Goutte / Cuej

Dans cette entreprise, les cours varient selon les niveaux d'alphabétisation.

Apprendre à lire et à écrire les mots de l'entreprise

11% des salariés alsaciens ont des difficultés importantes face à l'écriture de la langue française. Des enseignements basés sur le vocabulaire professionnel sont dispensés.

D'ORIGINE turque, Sariye, jeune femme timide d'une trentaine d'années, est arrivée dans l'entreprise d'insertion Proxim, il y a quatre ans, ne sachant que quelques rudiments de français. Aujourd'hui, elle est chef d'équipe dans le secteur du nettoyage.

Elle a réussi en 2008 sa formation qualifiante. « Je voulais devenir autonome, explique-t-elle dans un français hésitant mais compréhensible. Même en dehors du travail, je peux parler. »

Viviane Desportes est employée à plein temps par Proxim, basé dans le quartier défavorisé du Neuhof, pour donner des cours de français. Avant d'atteindre sa salle de classe, il faut traverser la pièce où sèchent les blouses de travail. « Mes élèves sont des employés avant tout, explique-t-elle. Je dois tenir compte de leur emploi du temps pour constituer mes groupes. »

Proxim emploie 113 salariés, dont 80 en contrat d'insertion, répartis sur trois activités : bâtiment, nettoyage et blanchisserie. Majoritairement d'origine étrangère, les salariés en insertion sont tenus d'assister

à deux cours d'une heure et quart par semaine. Les séances sont principalement axées sur le vocabulaire professionnel « pour mieux les intégrer dans l'entreprise ». Pour le peintre en bâtiment, mieux vaut savoir reconnaître un pinceau à virole coudée qu'un futur antérieur. Les blanchisseuses doivent maîtriser le nettoyage à sec davantage que l'imparfait du subjonctif.

« L'important est de donner du sens à ce qu'on leur apprend. »

Audrey Jacquot, enseignante

à virole coudée qu'un futur antérieur. Les blanchisseuses doivent maîtriser le nettoyage à sec davantage que l'imparfait du subjonctif.

Pas de tableau noir.

Dans les locaux de Retravailler, quai de Zorn, une trentaine de salariés d'entreprises d'insertion se retrouvent par groupes de niveau, trois heures par semaine, pour perfectionner leur connaissance de la langue de Molière. Ici, tableau noir et tables installées en rang sont proscrits. « Il ne faut pas que cela leur rappelle l'école, précise Audrey Jacquot qui enseigne le français. L'important est de donner du sens à ce qu'on leur apprend. »

Les exercices prennent racine dans la vie quotidienne : recette de cuisine pour apprendre l'impératif, lecture d'un plan de ville, etc.

En Alsace, 11% des personnes ayant un emploi rencontrent

des difficultés avec l'écrit, contre 8% sur le territoire national*. « On est très loin de l'idée reçue du débile ou du jeune qui écrit en phonétique, façon SMS », constate Nathalie Jecker-Wassmer, chargée de mission sur la lutte contre l'illettrisme au Crapt-Carrli (lire ci-contre).

Un enfant met environ 700 à 1200 heures pour apprendre à lire. Impossible pour un travailleur de libérer autant de temps. Surtout que les profils très divers des employés nécessitent un travail plus im-

portant. Certains immigrés n'ont aucune notion de français. D'autres ont été scolarisés en France, mais avec un parcours très chaotique. D'où l'idée de leur enseigner la langue à partir de leur environnement professionnel.

Trois ans à l'école. Solution miracle pour lutter à la fois contre l'illettrisme et pour s'intégrer par le travail ? La réalité s'avère plus complexe. Viviane Desportes comme Audrey Jacquot ont toutes deux des exemples d'élèves qui viennent en traînant des pieds. À partir de 50 ans, il est plus difficile d'apprendre.

Employée dans une entreprise de restauration industrielle, Béatrice, 46 ans, est ravie des cours qu'elle prend : « Pour mon problème d'écriture, ça m'aide bien. » Elle poursuit : « Mes parents ne parlaient que le dialecte alsacien. J'ai fait trois ans à l'école primaire, c'est tout. Ensuite, on m'a mis dans une école de perfectionnement où je n'ai jamais vraiment appris à lire et écrire. »

Tard pour changer de vie.

Si elle vient de bon cœur dans ces cours, elle reste lucide sur leurs impacts dans sa vie. « À mon âge, c'est un peu tard pour changer de vie. Quand la CAF (Caisse d'allocations familiales) m'envoie une lettre, je dois la montrer à des gens de Retravailler pour qu'ils m'expliquent certains mots compliqués. Ça ne changera pas. » Selon l'Union régionale des structures d'insertion par l'activité économique (Ursiae), 413 salariés alsaciens sont passés en 2008 par des structures – entreprises, associations, chantiers d'insertion – pour les aider à améliorer leur connaissance de la langue française.

Mathieu Galtier

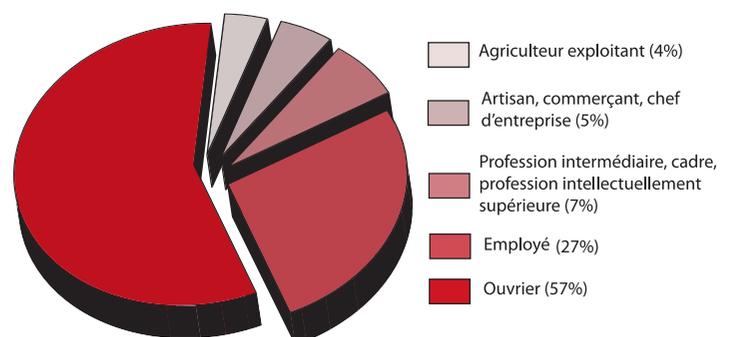
* Selon l'enquête information et vie quotidienne (IVQ) menée par l'Insee en 2004 portant sur les personnes âgées de 18 à 65 ans. La différence s'explique en partie par la tendance des Alsaciens à suivre des études moins longues que le reste des Français.

Crapt-Carrli

Centre régional d'appui pédagogique et technique - Centre d'appui et de ressources régionales pour la lutte contre l'illettrisme. Cet organisme est chargé d'accompagner régionalement les politiques publiques en matière d'insertion professionnelle.

Plus de la moitié des actifs alsaciens en situation d'illettrisme sont des ouvriers

Répartition, selon la profession, des actifs en difficulté importante face à l'écrit.



Champ : actifs occupés âgés de 18 à 65 ans résidant en Alsace.

Source : Insee, enquête IVQ 2004

Raida Bouazza veille sur Wissembourg

Pilier de l'équipe de foot pendant 25 ans, il a hérité de son père l'esprit de la République.



DR
Raida Bouazza (à droite) a été nommé chef de la police municipale de Wissembourg en 2004. Sur la photo du haut, son père Moktar Bouazza reçoit l'Ordre national du mérite en 1996.



DANS son petit bureau au deuxième étage de l'imposant Hôtel de ville de Wissembourg, Raida Bouazza, chef de la police municipale, peste contre son nouvel ordinateur. La peau tannée, les cheveux bruns virant au poivre et sel, les yeux clairs, cet homme de 41 ans aux traits fins est le benjamin d'une des premières familles nord-africaines à s'être installées « au pôle nord de l'Alsace ». Raida ironise volontiers sur sa couleur de peau : « A l'école primaire, j'étais le seul Suédois. » Sur l'étagère, devant les livres de lois et les dossiers administratifs, trône une photo de son père lors de la cérémonie qui en a fait un chevalier de l'Ordre national du mérite, en 1996, pour son engagement dans l'association des rapatriés d'Algérie du Bas-Rhin. Moktar Bouazza vient de recevoir sa médaille, il se sent à part. Son visage rayonne d'un bonheur modeste, mais profond. Un bonheur souligné par les visages fermés des militaires autour de lui.

« Je suis de culture française et d'origine algérienne. »
Raida Bouazza

Il ne parle pas arabe. Ce père, décédé en 2005, était le socle de la famille. Né en 1919 dans la région d'Oran, il est mobilisé pendant la guerre de 39-45 et combat en Indochine en 1949. Sous le drapeau français, il reçoit plusieurs décorations. Il travaille dans les années 50 comme fonctionnaire à la sous-préfecture de Né-mour, proche d'Oran. Après l'indépendance, il est incarcéré trois jours par la police algérienne pour des « vérifications ». Quand il sort, il aperçoit la liste des gens qui l'ont « dénoncé ». Ce sont des voisins. « Il ne s'est plus senti en sécurité, raconte Raida. Il était mis dans le même sac que les harkis, alors il a décidé de quitter le pays » et rejoint

Wissembourg, la nouvelle affectation du sous-préfet Pierre North pour lequel il travaillait. Il obtient un poste au service des douanes à Lauterbourg. Jamais il ne retournera au bled et mettra beaucoup de temps à laisser sa femme aller voir sa famille. « En 1983, avec mon frère, nous avons réussi à le convaincre et nous avons accompagné ma mère, insiste Raida. Mais il avait très peur qu'on ait des problèmes car elle ne savait pas lire. »

Raida Bouazza aime se mettre en scène. Souvent, ses phrases commencent par « je vais vous faire une confidence ». Il a un léger accent alsacien. Il le parle, et l'allemand aussi. Sa compagne est originaire de l'autre côté du Rhin. En revanche, il ne parle pas arabe, il le comprend seulement.

Son approche de l'intégration est pragmatique. « Il ne faut pas trop marquer sa différence. Il faut se demander : "Est-ce que je fais le maximum pour m'intégrer ?" et trouver un compromis culturel et psychologique entre ses origines et la région où l'on vit. »

Ses cinq frères et sœurs ont la fibre musicale, mais lui, sa passion, c'est le foot. De 7 à 32 ans, il a porté les couleurs du FC Wissembourg. « Dans les années 1990, Raida sort à peine du lycée et il joue dans l'équipe alors que le club évolue dans le championnat français amateur », se souvient son frère Kamel.

Il gardera longtemps l'envie de devenir footballeur professionnel. Etudiant en langue puis en sociologie à Strasbourg, il est tous les week-ends sur les terrains. Si son bon niveau l'a aidé à être accepté, c'est durant les matches qu'il s'est le plus fréquemment heurté au racisme. Pour cela, il admet avoir distribué « quelques châtaignes ». Il est fier d'évoquer son amitié avec Roland Bloch, ancien président, juif, du FC

Wissembourg, qu'il désigne comme « un père spirituel ».

Une ouverture d'esprit qu'il attribue à son père. « Au bac de français, je suis tombé sur un poème de Victor Hugo, Booz endormi. L'examineur m'a questionné sur le contenu de la Bible, j'ai séché. Mon père m'a dit : "Bien fait pour toi, ça fait partie de la culture". » Malgré tout, la religion ne l'intéresse pas vraiment : « J'aime plutôt ce qui rapproche les peuples que ce qui les divise. Et comment vivre en Alsace sans manger du cochon et boire du vin ? »

En 1987, il trouve un poste de surveillant à l'internat d'un lycée privé à Walbourg. Il y restera sept ans, jusqu'en 1994, quand il passe le concours de police. « J'étais sûr de ne pas l'avoir, je le passais plus pour me tester. J'avais d'ailleurs oublié d'aller voir les résultats, se rappelle-t-il. Ma copine de l'époque est arrivée, toute heureuse, et m'a dit "tu es premier !" J'ai répondu : "Mince, il va falloir que j'y aille". »

« Vous êtes d'ici ? » Après avoir fait ses classes à l'école de police de Strasbourg, il revient en poste à Wissembourg. Cinq ans plus tard, il fait le travail d'un chef de service, mais n'obtiendra le grade qu'après avoir passé le concours, en 2004.

« On a déjà entendu des réflexions sur le fait qu'il est d'origine étrangère, comme "ça devrait être un Français qui commande" mais ça reste une minorité et surtout ça relève de la rumeur, confie Yannick, brigadier depuis sept ans à Wissembourg. En revanche, il y a quelques années, on faisait un contrôle sur la voie publique et un ancien s'approche de nous. Il regarde Raida et lui demande "Vous êtes d'ici ?". Raida répond qu'il habite Wissembourg. L'ancien insiste en le dévisageant de haut en bas : "Mais vous êtes d'où, pour de vrai ?" Raida lui répond en alsacien qu'il vient d'ici. L'ancien, étonné, a eu un petit mouvement de recul, il est parti mais on voyait dans ses yeux qu'il n'y croyait pas. » Raida Bouazza tapote le drapeau cousu sur la manche de son uniforme : « Je suis fier de porter les couleurs de la France. C'est une manière d'épouser la philosophie de la République, à laquelle j'adhère totalement. J'aime ce pays, cette culture. Je suis de culture française et d'origine algérienne. »

Sophie Lebrun
Adrien Potocnjak-Vaillant

Avec la compagnie

Réfugiés, militants ou simples cito

UN Africain passe devant la commission de recours des réfugiés. Les fonctionnaires, deux femmes et un homme, ont l'air blasé, distant. Presque agacé. « Est-ce qu'il parle français ? », demande une des deux femmes. « Oui », dit l'avocat. « Je veux que ce soit lui qui réponde », réplique-t-elle sèchement. Chaque dossier se conclut abruptement par la même sentence : « Réponse dans trois semaines. »

Les réfugiés ne sont pas vraiment réfugiés, les fonctionnaires pas de vrais fonctionnaires. Ce sont des acteurs et cet échange a lieu lors de l'atelier hebdomadaire des comédiens de la compagnie Potimarron, fondée en 1983 par Jean-Michel Sicard, comédien du Théâtre national populaire de Jean Vilar. La séance de travail fait partie de l'élaboration d'une pièce sur le thème : « Quels effets provoquent sur le corps social l'accueil de l'étranger aujourd'hui en Alsace, en France, en Europe ? » Jacqueline Martin, une des responsables de la compagnie, explique : « La particularité de

« Une famille maintenant, pas dans 30 ans »

Anna* est membre de l'Association des parents gays et lesbiens (AGPL).

Je ne suis pas encore résignée, même si cela fait cinq ans que l'on cherche à fonder une famille. Je suis très consciente, en revanche, que nous vivons clairement une situation de discrimination, semblable à celle de toute autre minorité qui a subi ou qui subit encore des discriminations en raison d'une particularité : couleur de peau, appartenance à une religion, à un sexe.

Notre situation va forcément changer dans les décennies à venir. Le changement est déjà enclenché. Ça va vite à l'échelle d'une société, mais trop lentement à l'échelle d'un individu – surtout en France. C'est maintenant que je voudrais, et que je peux, fonder une famille et non pas dans 30 ans.

La situation nous oblige donc à "bricoler" : faire des inséminations ou des fécondations in vitro en Belgique, adopter en Allemagne via les Etats-Unis, etc. Beaucoup partent à l'étranger. Je connais un Alsacien vivant avec un Allemand qui est parti aux Etats-Unis pour adopter. Dans le New Jersey, ils ont pu faire apparaître les noms des deux pères sur l'acte de naissance et l'ont fait transposer dans les textes allemands. Ils envisagent aujourd'hui de faire de même en France. Quand on part en Belgique, je pense parfois à ces femmes françaises ou allemandes qui devaient partir à l'étranger pour subir un avortement. Nous, on part à l'étranger pour faire un enfant. C'est vrai, c'est assez absurde ! Nous avons déménagé à Kehl pour obtenir un agrément d'adoption, car en France cela aurait été presque impossible.

Je dois préciser que l'union civile allemande (Lebenspartnerschaft) est réservée aux couples de même sexe et permet de choisir l'un des deux noms comme nom de famille. Autrement dit, ma compagne peut prendre mon nom de famille, je peux adopter son enfant biologique et en Allemagne tout le monde portera le même nom. La France, en revanche, pourrait porter plainte contre ma compagne pour "usurpation de nom". C'est arrivé très récemment à un couple d'hommes franco-allemand vivant à Munich. Il serait urgent d'harmoniser les différentes formes d'union civile existant en Europe. »

Propos recueillis par Florent Godard

* Le prénom a été modifié.



Gautier Demouveau/CUE

e Potimarron, ils jouent le rôle de leur vie

Deux acteurs amateurs montent sur scène pour incarner l'étranger qui débarque en Alsace.

notre projet, c'est qu'on ne se place pas d'un point de vue individuel mais du point de vue de la société. La politique d'exclusion a des effets : c'est le cas, par exemple, des gamins qui, après avoir assisté à l'intervention de la police dans une école, font des cauchemars. Ils pensent que c'est la guerre et qu'on va leur prendre leurs parents. Mais il y a d'autres types de malaises, sur d'autres types de personnes. Le corps social est comme un corps vivant. Si on ampute un membre, c'est tout le corps qui souffre. »

Théâtre de l'opprimé. Derrière un bric-à-brac d'anciens décors et d'accessoires, la trentaine d'acteurs présents, pour la plupart amateurs, sont assis en cercle, dans un espace où le sol est tapissé de vert et où les chaussures sont prohibées. Une adolescente blanche à lunettes côtoie un nain basané, un petit homme aux airs de savant fou discute avec une femme obèse, une jeune femme en jogging s'entretient avec un quadragénaire en costume soigné. Trois sans-papiers sont là ce soir.

Basée à l'Elsau à Strasbourg, la compagnie recrute beaucoup de ses membres dans les associations locales. « Certains n'ont jamais fait de théâtre de leur vie. Ils viennent ici parce qu'ils ont envie de faire quelque chose. Il y a des gens en grande difficulté sociale dans ce groupe. C'est aussi un lieu d'intégration, une mini-société, une ouverture au monde », analyse Catherine Charrier, actrice et pilier de la troupe.

En 1995, elle découvre le théâtre de l'opprimé, aussi appelé théâtre-forum, inventé dans les années 60 par le brésilien Augusto Boal, et la compagnie s'y convertit : « Le théâtre forum permet à ceux qui y participent de démonter les rouages et de montrer les mécanismes cachés, d'apprendre par le jeu comment fonctionne une commission de recours. C'est une manière de comprendre autrement le fonctionnement de la société. Il est fondamental d'être acteur et pas uniquement spectateur. »

Jacqueline Martin supervise la répartition en quatre groupes d'une demi-douzaine d'acteurs. « Qui veut s'occuper du tribunal administratif ? » Certains mettront en scène l'arrivée d'un migrant en situation irrégulière,

d'autres la délation du personnel de l'hôpital où un sans-papier vient se faire soigner. Dans chaque groupe, les rôles sont répartis et, petit à petit, les histoires se structurent. Le résultat est joué devant les autres, puis retranscrit. D'autres séances auront lieu d'ici la présentation de la pièce, à

l'automne. « Les acteurs apporteront des éléments d'information. Ensuite, les gens pourront monter sur scène et intervenir dans une situation qui les concerne, dans un espace où ils pourront s'exprimer », explique Jacqueline Martin. Ainsi, le spectacle sera une alternance de moments réservés aux acteurs et d'espaces plus ouverts, consacrant le genre du théâtre-forum.

Adrien Potocnjak-Vaillant

Les deux acteurs amateurs simulent une commission de recours : l'un joue l'avocat, l'autre un Africain torturé dans son pays et qui veut rester en France.

« Si on ampute un membre du corps social, c'est tout le corps qui souffre. »
Jacqueline Martin, du Potimarron

Les autres visages de la famille

L'IMAGE d'une famille alsacienne traditionnelle et conservatrice reste vivace dans les esprits. Pourtant, comme partout en France, de nouveaux modes de vie s'imposent et bousculent ce modèle. Philippe Krafft, chargé de mission à l'UDAF 67 (Union départementale des associations familiales), met ainsi en garde contre la prégnance de ces représentations héritées de l'histoire : « Cela me paraît un peu

hasardeux de dire que la famille alsacienne est réfractaire à toute évolution du fait de son ancrage religieux et traditionnel. Il faut se baser sur des indicateurs précis. »

Et ceux-ci traduisent bien les profondes mutations du modèle familial rhénan. Divorces, Pacs, activité des femmes : tous ces indicateurs sont à la hausse. Au cours de l'année 2005, plus de 4400 divorces ont été prononcés en Alsace, soit près de 20% de

plus qu'en 1999. Ces séparations entraînent souvent une augmentation du nombre de familles monoparentales. Cette progression a été particulièrement importante sur la période 1999-2005 : +20% en Alsace, +13,3% en France métropolitaine.

Enfin, les femmes alsaciennes travaillent désormais autant que dans le reste de la France. D'une part, les communes et entreprises se sont équipées en structures d'accueil pour les en-

fants. De l'autre, les femmes, en devenant chef de famille, doivent désormais garantir les ressources nécessaires à l'entretien de leur foyer.

Une question reste encore en débat. Celle des droits à accorder aux familles homoparentales. Mariage, adoption, insémination artificielle : ces nouvelles problématiques doivent maintenant trouver leur place dans le paysage alsacien.

Anne Ilcinkas

Famille mono-parentale
Famille constituée d'un parent isolé et d'un ou plusieurs enfants (n'ayant eux-mêmes ni conjoint, ni enfant)

Les mères de famille monoparentale sont plus fréquemment au chômage (16% contre 9% pour les mères en couple).

La fragilité des parents isolés

Les femmes sont à la tête de la grande majorité des 50 000 familles monoparentales d'Alsace.

SANDRA, cheveux teints en blond, fouille parmi les vêtements avec son fils Lucas. Les traits tirés, elle fait plus que ses 36 ans. Depuis 2004, « Le Vestiaire » à Munster permet aux personnes touchant les minima sociaux de s'habiller à moindre coût. Cinq t-shirts pour enfants : 1,50 euro. « C'est rare que j'achète quelque chose de neuf. Mes filles aînées n'aiment pas venir mais je connais leur style et souvent je leur trouve quelque chose. C'est ma sortie du mois », s'emballe Sandra. Elle fait partie des 50 000 familles alsaciennes monoparentales, un chiffre deux fois plus élevé qu'il y a 20 ans.

Vosgienne d'origine, Sandra élève seule ses cinq enfants, âgés de 17 mois à 18 ans et nés de trois pères différents. Après une « phase difficile », dont elle s'est tirée elle-même « par volonté » et « pour ses enfants », elle a un comportement décidé. « Ma famille ne m'a jamais soutenue », dit Sandra qui n'a jamais demandé d'aide à une association. « Je n'ai pas envie de rencontrer les mêmes personnes que moi. »

En ce moment, Sandra ne travaille pas. « J'aimerais suivre une formation pour devenir conducteur de bus, mais obtenir le permis coûte cher. Je me débrouille avec l'API et les allocations familiales. » 5000 des mères isolées bénéficient de l'allocation de parent isolé (API), une ressource nécessaire à leur survie.

API, RMI, RSA... Les familles monoparentales constituent 70 % des foyers qui ont droit à la fois aux prestations familiales, aux allocations logement et à un minimum social. En juillet 2009, l'API et le RMI seront remplacés par le Revenu de solidarité active (RSA). « On attend encore les textes. Pour les mères sans travail, il y aura probablement une forte incitation à se chercher un emploi », estime Marcelle Treguer, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité.

Trouver un logement constitue une des principales difficultés pour les familles monoparentales. « J'ai des dettes et j'ai demandé une tutelle. Depuis un an, j'attends pour accéder à un logement social », raconte Sandra. En Alsace, 30% des familles monoparentales habitaient un logement HLM en 2005, contre 15% de l'ensemble des familles ayant la charge d'un enfant de moins de 25 ans.

Problèmes de logement.

« Nous sommes en manque de logement social. Les associations comme la nôtre peuvent insister auprès des organismes logeurs à Colmar, mais il n'y a pas de priorité pour la famille monoparentale », dit Christiane Diemunsch, présidente de l'Association syndicale des familles monoparentales et recomposées à Colmar. Amélie*, 20 ans, est une de ses adhérentes. Avec ses filles âgées de 18 mois et 3 ans, elle occupe un des deux appartements provisoires de l'association, ne payant que 50 euros par mois. « Loyer payé, il me reste 700 euros de l'API », dit cette jeune mère, victime de violence intrafamiliale.

A 37 ans, Yvam, chargé de projet dans une entreprise de bâtiment, fait partie, lui, des 15% de pères isolés en Alsace.

Adhérent à la même association, cet homme élégant avec les cheveux poivre et sel raconte : « J'y suis allé pour gérer le sentimental. Au début je pleurais. Avant tout, je voulais savoir comment faire avec un enfant. » Christiane Diemunsch précise : « Nous proposons de l'écoute, de l'information et de l'accompagnement. Notre principe est d'interroger les gens pour qu'ils trouvent eux-mêmes une option qui leur correspond. »

Yvam s'est séparé de la mère de sa fille il y a quatre ans, quand Eva avait 2 ans. Depuis, il vit avec l'enfant dans une moitié de la ferme de ses parents, dans un village du canton de Ribeauvillé. Ce jour-là, Yvam est enrhumé. « Quand je suis malade et qu'Eva ne l'est pas, c'est

dur », rigole-t-il. Sinon, il vit sereinement avec sa fille. « J'ai voyagé beaucoup quand j'étais étudiant. Maintenant ma priorité est tout autre. » Aujourd'hui, Yvam a retrouvé une copine mais ils ne vivent pas ensemble. Les pères alsaciens qui élèvent seuls leurs enfants s'en sortent mieux que les mères : un sur deux est propriétaire de son logement, contre une femme sur trois.

« Mon ex est infirmière libérale, la garde partagée ne fonctionne pas à cause des horaires. Elle

voit Eva de temps en temps, confie Yvam. Mais ma mère habite en dessous et m'aide. Le matin elle s'occupe d'Eva, à midi et le soir c'est moi qui m'en charge. À l'école maternelle, il y a un professeur qui pense que l'enfant doit être éduqué par la femme, raconte Yvam. Je ne retiens pas ce discours, c'est un non-sens. Il faut envisager le meilleur intérêt de l'enfant. Etre un homme ou pas, je m'en fiche. »

Anette Bender

*Le prénom a été modifié.

Bientôt un centre gay et lesbien

Les associations homosexuelles devront prendre en charge l'animation.



Gays et lesbiennes se retrouvent aux randonnées de l'association Alsarando.

DÉJÀ en discussion dans les années 90, le projet d'un centre LGBTI (Lesbien, gay, bi, transsexuel et intersexe), pourrait voir le jour en 2010. Conformément aux promesses faites par Roland Ries lors des élections municipales, la Ville de Strasbourg soutient la création de la nouvelle structure. Elle a déjà proposé plusieurs locaux. Les associations formuleront leurs propositions à l'automne.

Youssef Labsate, président du collectif d'associations gays Festigays.

« On voudrait, pour le futur centre LGBTI, disposer d'un café associatif, d'un pôle santé qui donnerait des informations sur la prévention du sida, des hépatites et du suicide. On proposerait également un catalogue

des formations de sensibilisation à l'homophobie, en particulier pour les agents de la CUS. Nous songeons aussi à installer des archives. C'est important de conserver la mémoire des homosexuels, notamment la reconnaissance de la déportation, et de la transmettre aux jeunes générations. Il faut également des personnes prêtes à s'investir. Ce n'est pas parce qu'il y a plus d'associations qu'il y a plus de forces disponibles pour faire tourner la structure. Au début, tout le monde est partant. Au final, ce sont des gens qui portent le projet, pas les associations. »

Patrice Kantor, président de l'association gay et lesbienne de randonnée Alsarando.

« Le centre LGBTI est une proposition qui a déjà été formulée

au moment des élections municipales. Aujourd'hui, la Ville pousse un peu pour la réalisation de ce centre. Mais il ne faut pas tomber dans la précipitation. Beaucoup de questions se posent encore : Quels sont les besoins ? Qu'est-ce qu'on y met ? Qui va le gérer ? Est-ce un lieu de rencontre, une bibliothèque, une vitrine ? Comment va-t-il être financé ? Sommes-nous prêts ? Le risque serait que le centre voie le jour trop tôt et qu'il tombe à l'eau au bout de six mois. Ce serait catastrophique pour la crédibilité et la cause des associations LGBT. »

Armand Berthemé, délégué régional de Sida info service.

« Le centre est important car souvent les associations rament pour obtenir une certaine visibilité. Beaucoup de structures n'ont pas de locaux, mais seulement une boîte aux lettres à la maison des associations. Il faut un lieu qui soit visible de la rue, avec des vitrines. Toutes les communautés doivent y être représentées. C'est difficile de mobiliser les jeunes. Ils consomment de la vie gay, mais ils ne s'impliquent pas. La transmission de la fibre militante ne s'est pas faite. Les jeunes se tournent davantage vers les bars, les boîtes et les établissements gays et lesbiens pour parler de leurs problèmes. »

Michel Kiffel, responsable du groupe local de l'association LGBT chrétienne David et Jonathan.

« L'utilité d'un centre serait d'abord de donner des salles de réunion aux associations. L'immense majorité des associations n'a pas de local. David et Jonathan loue ses salles. Cela ampute fortement notre budget. Une fois le centre créé, il faudra être attentif à la manière dont fonctionnent les autres établissements du même type en France, pour ne pas reproduire les mêmes erreurs. »

Florence, responsable du relais alsacien de l'association des parents gays et lesbiens (APGL).

« La demande des parents et futurs parents en Alsace est d'abord de pouvoir se rencontrer, par exemple via des groupes de parole. Pour pouvoir observer comment les uns et les autres fonctionnent et trouver ou imaginer le modèle d'homoparentalité qui leur correspond. Car il n'y a pas de modèle unique. Certains couples gays s'associent avec des couples lesbiens dans un projet de coparentalité et vivent dans le même immeuble pour donner à l'enfant un lieu de vie commune et du confort. D'autres procèdent à l'insémination artificielle en Belgique ou envisagent de se rendre à l'étranger afin d'avoir recours à une mère porteuse. Le centre pourrait aussi accueillir un espace pour les enfants. »

Propos recueillis par Florent Godard et Amandine Schmitt



L'Église pentecôtiste internationale de Strasbourg (Epis) se veut « une porte vers l'intégration ».

À la Meinau, un prêche en tamoul

Plus de quarante nationalités fréquentent le culte évangélique.

DEBOUT, le dos courbé, les yeux fermés, Mariam prie. Emmittoufflée dans une parka noire, cette adolescente arménienne est venue trouver du réconfort au culte de l'Église pentecôtiste internationale de Strasbourg (Epis), à la Meinau. Sa mère, Joanna, est morte trois jours plus tôt. Celle-ci, arrivée en France en décembre, cherchait un soutien moral et spirituel auprès de cette église évangélique où elle s'était fait baptiser.

« Dès que la communauté a appris la triste nouvelle, plusieurs familles ont proposé d'héberger Mariam. J'ai eu du mal à leur faire comprendre que la loi française ne le permet pas », explique Pierre Yeremian, responsable du groupe des Arméniens à l'Epis, composé d'une vingtaine de familles. Grand, les sourcils poivre et sel broussailleux, il glisse dans une enveloppe les dons des membres pour aider la jeune fille. « Une dame nous a donné des vêtements et plusieurs personnes de l'église se sont relayées pour lui rendre visite au foyer dans lequel elle a été placée. »

Prières en batterie. Dans la grande salle de prière de l'Epis, vaste immeuble coïncé entre un concessionnaire automobile et une entreprise désaffectée, ils sont près de 600 à battre des mains et lever les bras au ciel en suivant le rythme d'une batterie, d'une basse et d'une guitare électrique. Sur deux écrans fixés au mur derrière la scène cen-

trale défilent les paroles des chants de louange. Dans l'assemblée bigarrée, on se lève et on s'assoit à sa guise sous la lumière froide des néons. Au fond de la salle, dans des petits boxes, des interprètes assurent la traduction directe du sermon en arménien, russe et tamoul. Une vingtaine de fidèles demandent des écouteurs chaque dimanche.

Multi-culturelle. Aujourd'hui, près de 50% des membres de l'Epis sont d'origine étrangère, une part importante provenant d'Afrique noire et des Antilles, mais aussi de Thaïlande, d'Algérie, du Sri Lanka, du Mexique. En tout, plus de quarante nationalités se croisent dans ce lieu de culte. Une constante, selon le pasteur Michel Scahneider, qui estime que l'Église évangélique s'est toujours distinguée par sa grande mixité ethnique et culturelle. « Tous les dimanches, je m'assois à côté de quelqu'un de nouveau », confie Anne, d'origine haïtienne, en pleine discussion avec Marie, alsacienne « de père en fille ». « C'est aussi ce que j'aime ici : contrairement aux églises ethniques qui regroupent des croyants uniquement d'un même pays, l'Epis reflète la société française dans sa diversité. » Pour Goinda Murthen, élu PS au conseil municipal de Strasbourg et membre de l'Epis depuis 1990, « l'Église évangé-

lique est une micro-société. Pour les primo-arrivants, elle est une première porte vers l'intégration car à travers elle, ils ont déjà un aperçu de ce qu'est la société française. »

« Il y a des groupes constitués par nationalité qui se rencontrent durant la semaine, explique Michel Schneider. On leur propose bien sûr un accompagnement spirituel mais on peut aussi répondre à des demandes personnelles, comme aider à monter un dossier administratif. »

Pierre Yeremian a parfois fermé son cabinet de conseil aux entreprises une matinée pour accompagner un Arménien de son église à un entretien d'embauche. « Cette année, je me suis porté caution pour un jeune arrivant, dit-il. On fait au cas par cas, mais c'est vrai que l'on a des contacts réguliers avec les services publics et les associations d'entraide. Nous ne pouvons pas tout faire, alors nous servons de relais. »

Les étudiants étrangers qui fréquentent l'Epis viennent d'abord chercher le soutien de leurs. « Près de 40 membres du groupe des jeunes viennent d'un autre pays pour suivre leurs études à Strasbourg, raconte Magali Geiser, coordinatrice du groupe. Ils retrouvent ce qu'ils ont laissé chez eux : une communauté, presque une famille. »

**Julien Fournier
Sophie Lebrun**

En 2006, l'Alsace comptait **150 communautés évangéliques** (85 dans le Bas-Rhin et 65 dans le Haut-Rhin). La part des chrétiens évangéliques est deux fois plus importante en Alsace qu'en France métropolitaine. Beaucoup de communautés sont membres de l'Alliance évangélique française ou d'autres organismes fédérateurs comme la Fédération des églises évangéliques de France. Une minorité adhère à la Fédération protestante de France. Certaines sont complètement indépendantes.



Elisa Marnette/CUEJ

En 1985, Makbul Çil a ouvert un bar, Le Cappadoce, aujourd'hui géré par son fils Murat.

L'ayran et les spätzle

Venus comme ouvriers dans les années 70, les Turcs représentent 20% de la population de Bischwiller.

AU bar La Cappadoce, rue des Ecoles à Bischwiller, un habitué boit un expresso, accoudé au comptoir. Un autre remplit sa grille de Loto. Un bistrot traditionnel, sauf que les publicités pour les vols Stuttgart-Istanbul et la bière Efes sont écrites en langue turque. Derrière le comptoir, une affiche informe le client. « *Lütfen veresive teflik etmeyin* », « *la maison ne fait pas crédit* ». Makbul Çil, le propriétaire du bar, a la soixantaine accueillante et un visage rond barré d'une épaisse moustache. Dans un français hésitant, il se rappelle son parcours : « *En 1971, je viens de la Cappadoce. J'arrive comme menuisier à Haguenau. Puis je travaille à Bischwiller, à la fonderie d'abord et ensuite à l'usine de matelas. En 1973, j'emmène ma femme.* »

Un esprit d'entrepreneur. Son histoire ressemble à celle de beaucoup d'immigrés turcs appelés en Alsace, au début des années 1970, par les patrons français en manque de main-d'œuvre. Bischwiller compte

alors trois grandes entreprises : la fonderie, l'usine de confection Vestra et Schneider, spécialisée dans l'électricité. La crise qui frappe l'industrie locale dans les années 1980 conduit les ouvriers à se reconverter. En 1985, Makbul rachète un immeuble rue des Ecoles, rénove les appartements à l'étage pour les louer et transforme le rez-de-chaussée en bar.

A l'image de Makbul, beaucoup d'immigrés turcs choisissent de monter leur propre entreprise, pour la plupart dans la restauration ou le bâtiment. Leurs enseignes s'inscrivent dans le paysage du centre-ville, aux côtés de celles des Alsaciens de souche. Aujourd'hui, Bischwiller, 12 000 habitants, compte environ 2500 personnes originaires de Turquie.

Retour à La Cappadoce. C'est désormais Murat, le fils de Makbul, qui gère le bar. Le jeune homme, 35 ans, est l'aîné de quatre enfants et regrette de ne pas avoir fait d'études supérieures. Son frère, lui, est inscrit en droit à Metz et sa jeune sœur de 15 ans, Fatma,

veut devenir directrice d'école ou d'hôpital. « *Je les pousse à fond*, assure Murat. *Pour ma sœur, on a fait une demande au lycée privé Saint-Philomène à Haguenau. Là-bas, ils sont plus concentrés sur le travail que dans le public.* »

Des femmes peu visibles.

Quelques rues plus loin, l'enseigne du salon de coiffure Chez Guy va bientôt être démontée. Gülay Icel, coiffeuse, et son mari Serdal, chef d'une entreprise de pavage, ont racheté en octobre 2008 le local à leur voisin alsacien. Le jeune couple fait partie de ce que Stéphane de Tapia, spécialiste de l'immigration turque, appelle « *première génération et demie* ». Nés en Turquie mais scolarisés en Alsace, ces jeunes parlent mieux français que turc.

Serdal, 35 ans, gilet noir sans manche sur chemise bleue, jeans bien coupé et chaussures de chantier tachées de peinture, a grandi à Drusenheim. Dans cette ville de 5000 habitants, lui et ses frères

étaient les seuls Turcs de l'école. Un choix délibéré des parents : « *Leur idée, en s'installant à Drusenheim et pas à Bischwiller, c'était de nous tenir à l'écart de la communauté pour qu'on puisse rencontrer des Alsaciens et mieux s'intégrer.* »

Sa femme Gülay ne se souvient pas avoir rencontré de difficultés du fait de ses origines. En montrant ses cheveux acajou et sa peau claire, elle nuance : « *Moi, je ne suis pas voilée. Physiquement, je n'ai pas l'air d'une Turque. A l'école, on a grandi mélangés. Avec mes amis turcs, on parlait français.* »

Pourtant, dans les rues de Bischwiller, les femmes turques sont peu visibles et peu accessibles. A l'épicerie Au petit marché, où l'ayran et le fromage Gazi Peynir côtoient les spätzle alsaciennes, la vendeuse parle mal le français. Au café Efes, une quarantaine d'hommes jouent aux cartes, boivent du Dark Dog et fument cigarette sur cigarette. « *Il faut venir le samedi pour voir des femmes* », souligne le serveur. Même public exclusivement masculin à l'association cultu-

« *Quand je vais en vacances en Turquie, on dit que j'ai l'accent alsacien.* »
Erhan Egemen Ögünc

La caravane et le colombage

Les gitans sont venus s'installer à Mertzwiller il y a 80 ans. Les couples mixtes qui se forment connaissent des fortunes diverses.

relle franco-turque, rue des Rames. Exclusivement turc aussi. « *Il y a peu d'échanges avec les Alsaciens. On n'organise pas beaucoup d'événements. Cela tient au fait que nous abritons un lieu de prière* », explique Umit Güney, président de l'association. A l'heure du culte, la salle se vide. Les hommes se réunissent à l'étage autour de l'imam dans un espace qui peut accueillir 350 fidèles. Un quart d'heure plus tard, ils allument la télévision : l'écran géant diffuse un match de football opposant deux équipes turques.

La communauté a à sa disposition tous les médias de son pays d'origine mais aussi des journaux créés par et pour les migrants. *Post*, un mensuel gratuit en langue turque, s'adresse à des personnes qui ne parlent pas français et veulent s'informer de l'actualité locale. Erhan Egemen Ögünc, responsable commercial dans le grand Est, explique : « *Le slogan "la communication pour l'intégration" résume le principe du journal. Concernant Bischwiller, on a fait une interview de madame le maire, Nicole Thomas, qui a été appréciée.* »

Tartes flambées turques.

Le magazine reflète le paradoxe d'une communauté qui hésite entre deux identités fortes. Ainsi Erhan explique qu'il mange des tartes flambées « *version turque* » avec viande hachée à la place des lardons. Une fois par an, il part en vacances en Turquie, « *là-bas on dit que j'ai l'accent alsacien* », sourit-il. Mais s'il avait 100 000 euros à la banque, il s'y installerait illico : « *Chez moi, la vie est quand même plus conviviale, plus agréable. En Alsace, on vit les quatre saisons tous les jours !* »

Animateur au centre socio-culturel de la rue des Casernes, Ahmet Tektas assume sans problème ses deux identités. Depuis 2000, il est également président de l'Union sportive turque de Bischwiller (USTB), qui réunit des joueurs, d'origine turque ou pas. Ahmet vit avec une Alsacienne, dont il comprend le dialecte. Ils ont un enfant de 21 mois à qui il parle turc « *pour lui transmettre un héritage* ».

Selon le sociologue Samim Akgönül, « *certaines communautés comme celles des Algériens se sont construites en pluri-appartenance. Bien souvent, ce n'est pas le cas des Turcs, surtout depuis le débat sur l'intégration de leur pays dans l'Union européenne et les critiques qui ont été faites à leur culture* ». A ceux qui reprochent à ses compatriotes de ne pas s'intégrer assez vite, Serdal Icel, le chef d'entreprise de pavage, répond : « *Ça fait seulement trente ans qu'on est là. Regardez le chemin qu'on a fait, il ne faut pas non plus être trop pressé !* »

Gaëlle Dietrich
Elsa Marnette



Des photos de famille sont affichées dans le coin salon du mobile-home.

En 2004, les ressortissants venus de Turquie

forment la première communauté étrangère en Alsace, avec 28 500 personnes. Ils y représentent 16% des immigrés, contre un peu moins de 7% au niveau national. Avec une augmentation annuelle de plus de 5% depuis 1999, l'immigration turque progresse plus vite en Alsace qu'ailleurs en France.

Pour Stéphane de Tapia, géographe spécialiste des faits migratoires, environ 35 000 personnes originaires de Turquie vivraient en Alsace, en comptant celles qui ont obtenu la nationalité française depuis le dernier recensement.

breux couples mixtes qui se sont formés à Mertzwiller, commune de 3500 habitants proche de Haguenau.

C'est en 1929 que Mertzwiller a accueilli les premières familles gitanes. Rapidement, elles achètent un petit terrain et construisent leur maison. Elles vivaient d'expédients, « *tiraient leurs revenus de la fabrication de paniers et de balais* », raconte Corine Alter, chargée des affaires sociales à la mairie de Mertzwiller. Expulsées vers les Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale, elles reviennent à la Libération à Mertzwiller, où elles sont accueillies favorablement par la population. À l'époque, elles aiment les bals avec leur guitare.

Au fur et à mesure que la communauté s'élargit – 200 personnes aujourd'hui – que les enfants se marient, des tensions apparaissent. Des bagarres éclatent, des coups de feu sont même échangés. Progressivement, l'inactivité des jeunes, l'absence de scolarisation et les problèmes de logement aggravent la désocialisation.

Un rêve : partir. Myriam, la mère de Robert, occupe un mobile-home, presque un taudis, posé à la sortie du village, en bordure de forêt. Comme son fils, la plupart des jeunes

gitanes souhaitent partir, trouver un logement ailleurs, « *faire de nouvelles connaissances* ». Corine Alter est régulièrement sollicitée pour intercéder en leur faveur en matière de logement ou d'emploi et souhaiterait que

des fonds soient débloqués pour pouvoir les aider.

Invivable caravane. Robert, qui a connu la prison à plusieurs reprises, et Marie souhaitaient s'installer dans une ville où ils ne seraient pas immédiatement rejetés. Mais « *dès que les bailleurs sociaux apprenaient mon nom, c'était fini. Impossible de discuter avec eux.* »

Pendant deux ans, après avoir été obligés de quitter leur caravane devenue invivable, ils ont vécu avec leurs quatre enfants dans un Algeco de trois mètres sur trois. Alors, ils font appel à

« *Quand j'ai retrouvé un emploi, on m'a demandé d'ouvrir un compte à mon nom. Mais à la banque, ils ne veulent personne de notre famille.* »
Maxime

Katia Frache. Pharmacienne à Mertzwiller, cette femme d'origine italienne aux cheveux frisés et aux boucles d'oreille d'Emeralda consacre l'essentiel de son temps libre à la communauté gitane. Grâce à elle, le couple obtient en septembre 2008 que l'association Le Toit, basée à Haguenau, signe un bail pour un quatre pièces à Bischwiller et se porte garante pour la famille. « *Ici personne ne nous connaît. Nous sommes plus sereins pour élever nos enfants* », explique Robert.

Son frère, Maxime, a comme lui dû attendre quatre ans pour avoir un appartement. « *Nous avons même fait appel à SOS Racisme* », explique Maxime. Mais, contrairement à son frère,

il a pu signer un bail en son nom propre. Ses griefs sont surtout dirigés vers la banque. « *Quand j'ai retrouvé un emploi, on m'a demandé d'ouvrir un compte à mon nom pour pouvoir virer mon salaire. Mais à la banque, ils ne veulent personne de notre famille comme client* », raconte-t-il.

Avec le temps, et grâce à son travail sur un chantier d'entretien des espaces verts à Niederbronn, il sent le regard des autres changer. « *Les gens voient que je suis volontaire, que je travaille bien. Du coup, ils me font un peu plus confiance.* » Même si, modère Katia, « *lorsque la porte de l'immeuble est dégradée c'est à lui qu'on pense en premier* ». Une famille au moins a ouvert les bras à Maxime. Celle de sa compagne Stéphanie, arrivée à Mertzwiller à 12 ans en provenance de la région parisienne, qui sans problème a accepté leur couple mixte. « *N'étant pas originaires d'ici, nous n'avions pas cet a priori négatif sur la famille de Maxime. Et il faut aussi dire qu'en tant que Parisiens nous n'avons jamais été complètement intégrés par les Alsaciens* », précise-t-elle. Aujourd'hui, Stéphanie habite encore, avec mari et enfants, le même immeuble que ses parents.

Gitane à 100%. Tout le contraire de Marie, la compagne de Robert, qui, elle, a grandi à Mertzwiller. Elle avait 18 ans quand elle a décidé de quitter ses parents pour s'installer dans une caravane, avec Robert. Depuis, elle a perdu tout contact avec sa famille et ses amis « *d'avant* ». « *Ma mère ne me parle plus. Au début, mon père était plus compréhensif, mais avec le temps il a fini par penser comme ma mère* », raconte-t-elle. Ses parents ne connaissent pas leurs quatre petits-enfants, dont l'aînée a 4 ans. « *Je leur ai demandé un jour s'ils voulaient les voir, ils ont refusé* », dit-elle simplement, sans rancœur apparente.

Aujourd'hui, elle ne regrette pas son choix. « *Je me suis trouvée une deuxième famille. Très vite, j'ai dû apprendre la langue et les coutumes gitanes. Je me sens gitane à 100%* », explique-t-elle.

Myriam, sa belle-mère, « *accueille tout le monde à bras ouverts* » dans sa famille. Sur ses douze enfants, neuf vivent en couple: quatre sont avec des Françaises, un avec une Algérienne. « *Il ne nous manque plus qu'une Chinoise* », plaisante Myriam.

Aurélien Breton
Adrien Potocnjak-Vaillant
Amaury Prieur

*Tous les prénoms ont été modifiés.



452 637
C'est le nombre de jeunes de moins de 20 ans présents en Alsace au 1^{er} janvier 2007 selon l'INSEE.

Rencontres de surface

Ici, ils draguent, dansent, se défient... Le centre commercial des Halles est devenu le QG de beaucoup d'adolescents strasbourgeois qui s'y croisent sans se mélanger.

DU haut de ses 15 ans, Zinéline, cheveux dressés en pics sur la tête, sweat-shirt rouge à capuche, connaît les moindres recoins des deux étages et de la centaine de magasins des Halles de Strasbourg : « Ici c'est ma deuxième maison, je ne peux pas dire autre chose. » Avec une dizaine d'autres jeunes, aux coiffures extravagantes, en crêtes ou lissées à

l'extrême, il arpente presque quotidiennement les larges couloirs du centre commercial, entre deux heures de cours. Reconnaissables à leurs jeans slims, ce sont des adeptes de la danse tektonik. « De l'électronique », tient à préciser Hainjy, un grand noir de 15 ans, avant de s'enfoncer un bonnet sur la tête, et de rabattre la capuche de son sweat bleu roi. Quelques minutes plus tard, les voici devant l'entrée du centre

commercial. Les uns s'assoient, d'autres restent debout. Les regards sont fixés sur Zinéline. Il se lance dans une démonstration de tektonik, au son d'une musique inaudible crachée par un téléphone portable.

Lieu de rendez-vous. Un peu plus loin, un jeune leur jette un regard en passant : « Ils se tapent la honte eux-mêmes. » Tout concourt pour faire des Halles le lieu de rendez-vous

incontournable de la jeunesse strasbourgeoise. Les tramways s'y arrêtent, étirant leurs tentacules jusqu'aux quartiers défavorisés de la périphérie strasbourgeoise, de HautePierre au Neuhof.

A deux minutes à pied de la place Kléber, les jeunes du centre y partagent régulièrement un hamburger du Mc Donald's. D'autres débarquent des villages de la CUS, descendant des cars qui s'arrêtent sur le



Un après-midi de vacances dans les galeries du centre commercial des Halles à Strasbourg (photo 1), les groupes de jeunes comme celui de Zinédine et Hainjy se retrouvent sur les bancs devant les vitrines (photo 2). En attendant son train pour Erstein, Timothée patiente au Mc Donald's (photo 3), tandis que Christelle discute, comme tous les jours, avec son amie Ambre à l'extérieur du centre (photo 4). Derrière le bâtiment, les bus du réseau départemental multiplient les allers-retours entre le centre-ville de Strasbourg et les communes de la CUS où habitent une partie des jeunes qui passent aux Halles après leurs cours (photo 5).

Olivier Devos, Mathieu Galtier/CUEJ

son train pour Erstein. Il en profite « pour aller faire un tour à Micromania [magasin de jeux vidéo] ». Il porte à travers ses lunettes rectangulaires un regard mi-ironique, mi-désabusé sur ses congénères : « Les jeunes ici ? Tous les mêmes : jeans-Converse. »

Dragues et embrouilles.

Des Converse, peut-être, mais pailletées pour Charlène. Caban rouge et chic pour sa copine Marion. Toutes deux sont scolarisées au lycée privé Notre-Dame, à deux pas du centre commercial. Tous les élèves se retrouvent ici. « On fait du lèche-vitrine, explique Charlène. C'est aussi un lieu de drague pour les garçons. J'ai rencontré mon ex ici. » Des fringues et de l'amour, que demander de plus ? Des embrouilles... « Parfois on se bouscule exprès, raconte Clément, et ça dégénère pour un regard. Il arrive que ça se termine mal. Un de mes potes a déjà fini à l'hôpital après avoir pris un coup de couteau. » Le jeune homme de 16 ans est en première année de CAP électricité à Illkirch. Sac banane en bandoulière sur lequel un lecteur mp3 est discrètement clippé, il déambule entre les magasins, le bras posé sur les épaules d'Éma. Autour du cou de la jeune fille d'à peine 14 ans, un keffieh. En 4^e au collège Louis-Pasteur, elle reste silencieuse quand son amoureux raconte ses faits d'armes. A quelques pas, leur pote Antony, qui habite près de Lampertheim, la joue plus modeste : « Si on est à plusieurs, on va donner des coups d'épaule aux autres bandes. Mais si on sent la provocation, presque toujours des Chinois ou des Arabes, on esquivé. »

Liens de cité.

Postés derrière le Mc Donald's, quatre jeunes adolescents sont accoudés à une jardinière géante. Entre Mathias, d'allure encore très juvénile, et Jonathan, cheveux blonds coupés à ras, un gouffre. L'un, à 14 ans, est encore au collège, l'autre, à 16 ans, cherche déjà du travail. Au milieu Vincent, d'origine asiatique, et Lionel, le plus grand de la bande, complètent le patchwork. Ils sont différents, mais unis par les liens de la cité. Ils habitent le même immeuble à la Robertsau. « Nous, on ne cherche pas l'affrontement. » Pourtant, les regards de méfiance se multiplient avec la bande d'en face, adossée au mur du Mc Donald's. Un grand classique de la vie urbaine est en train de se jouer. « On veut pas parler », lancent les autres, plus nerveux. Les deux groupes se toisent. Quelques invectives fusent. Mais ça n'ira pas plus loin. Demain, tous seront là, à nouveau.

Olivier Devos
Mathieu Galtier

parking derrière le centre commercial. Assise au pied de ce cube de béton dédié à la consommation, Ambre, 17 ans, tire sur sa cigarette avec une nonchalance travaillée. La lycéenne, aux cheveux bruns, frisés, et sa copine Christelle attendent leur bande de potes. « Il y a un coiffeur, un autre qui fait du commerce, détaille l'adolescente de 18 ans. On a tous une nationalité différente. » Les deux jeunes filles, qui se sont rencontrées ici, sont fières de mettre en avant leurs racines : espagnoles pour Ambre et autrichiennes pour Christelle. « Nous, on traîne aux Halles tous les jours, de 14 heures à 19 heures. » Mickaël et Julia, enlacés sur un banc, ont fait des Halles leur

place Saint-Marc. Ils ignorent avec superbe la foule venue faire du lèche-vitrine dans les galeries. Leurs propres amis ne sont pas épargnés : « On leur dit quand même bonjour, assure le garçon. Mais on file vite. » Ils filent, en tout cas, le parfait amour. Ils viennent trois fois par semaine d'Ittenheim, à une quinzaine de kilomètres de Strasbourg, tout simplement pour se retrouver. Yvain, lui, ne retrouve personne au Mc Donald's. Il ne fait que passer « pour utiliser les toilettes ». Ancien SDF et ancien toxicomane, âgé de 27 ans, il s'amuse du regard des autres : « Je fais peur aux gens

ici. » Veste militaire, cheveux gras, piercing sur la figure, il n'est pas mécontent de quitter Strasbourg : il est sur le point de reprendre le travail début avril au Club Med, comme homme de ménage. Ce « punk-hippie-teufeur », comme il se définit, ne porte pas les jeunes dans son cœur : « Quand je fais du stop, ce ne sont pas les teufeurs qui s'arrêtent mais les vieux en costard dans leur Mercedes. » A deux tables de là, Timothée est en tête à tête avec son hamburger et sa portion de frites. Etudiant en chimie de 21 ans, il vient régulièrement se poser aux Halles en attendant

« On a tous une nationalité différente. » Christelle, 18 ans, franco-autrichienne

4

5

PASS AGE

no Vert: 0 800 747 800*

*gratuit depuis un poste fixe
appel anonyme
ouvert du lundi au vendredi de 13h à 21h

www. pass-age.fr

DES ESPACES RÉSERVÉS AU
MOINS DE 25 ANS, POUR :

- > PARLER
- > ÉCHANGER
- > QUESTIONNER
- > S'INFORMER



Pôle de ressources
«conduites à risque»

